



Assemblée générale

Soixante-douzième session

112^e séance plénière

Jeudi 6 septembre 2018, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 7 de l'ordre du jour (suite)

Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Le Président (parle en anglais) : Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, le 15 septembre 2017, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 99 de l'ordre du jour à la Première Commission. Pour permettre à l'Assemblée générale de tenir notre réunion de haut niveau au titre de ce point de l'ordre du jour, puis-je considérer que l'Assemblée souhaite examiner le point 99 de l'ordre du jour directement en plénière et procéder immédiatement à son examen?

Il en est ainsi décidé.

Réunion de haut niveau visant à célébrer et à promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires

Point 99 de l'ordre du jour (suite)

Désarmement général et complet

Déclaration du Président

Le Président (parle en anglais) : Nous sommes réunis ici pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires, ce que nous avons fait à maintes reprises, mais aujourd'hui, le contexte est

inédit puisque nous nous réunissons dans le cadre d'une réunion officielle de haut niveau, et c'est aux efforts du Kazakhstan que nous le devons. À l'entame de notre réunion d'aujourd'hui, j'entends évoquer trois grands points.

Premièrement, je tiens à mettre les réalités en relief. Au cours du siècle écoulé, la science et la technologie nucléaires ont connu des avancées considérables. Cela a produit de nombreux bienfaits, mais a également entraîné d'indescriptibles douleurs. Je ne veux pas seulement parler des horribles souffrances qu'ont subies les habitants d'Hiroshima ou de Nagasaki, parce que les problèmes ne surviennent pas uniquement lorsque les bombes explosent.

Les essais nucléaires ont commencé en 1945 et depuis, près de 2 000 essais ont eu lieu. Certains, malheureusement, ont été réalisés il n'y a pas si longtemps. Les populations ont payé un très lourd tribut, fait de cancers, de handicaps et de morts, et la planète a payé le prix fort, compte tenu de la contamination des ressources naturelles. Notre orateur principal, M. Karipbek Kuyukov, a consacré sa vie à nous mettre en garde contre ces répercussions. Les essais nucléaires font peser un autre risque, celui-là d'ordre politique. De fait, pour parler simplement, ces essais ne renforcent pas la confiance. Au contraire, ils exacerbent les tensions, ouvrent la voie à des erreurs de calcul politique et nous rapprochent du point de non-retour. Voilà la réalité des essais nucléaires et c'est pourquoi la réunion de ce jour est vitale pour notre planète comme pour l'humanité.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-27736(F)



Document adapté

Merci de recycler



Pour mon deuxième point, j'en viens au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), car il représente notre meilleure chance de reléguer définitivement les essais nucléaires au passé. Toutefois, plus de 20 ans après son ouverture à la signature, le Traité n'est toujours pas entré en vigueur. Il nous faut tenir compte des moratoires quasi universels sur les essais nucléaires. Ils découlent de la volonté des États eux-mêmes, et il faut s'en féliciter. De même, il y a un espoir à puiser dans l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne. Néanmoins, ni les moratoires volontaires ni les faits nouveaux sur le terrain ne suffisent. Il faut élaborer un système juridiquement contraignant; il faut mettre en place un mécanisme de vérification clair; il faut que le TICE entre en vigueur. À cet égard, je tiens à féliciter la Thaïlande de l'avoir récemment ratifié – c'est le signe d'une dynamique positive. Mais je lance également un appel urgent à faire de même aux huit États dont la ratification est nécessaire pour que le Traité puisse entrer en vigueur.

Pour mon troisième et dernier point, j'aborderai la situation dans la péninsule coréenne. À la même époque l'an dernier, les perspectives étaient sombres. Les tensions étaient fortes. La rhétorique grondait. Et nous ne pouvions parler que des risques. Aujourd'hui, nous discernons des possibilités. Des mesures positives ont été prises par la République populaire démocratique de Corée, notamment la suspension des essais nucléaires et des tirs de missiles balistiques intercontinentaux, ainsi que la fermeture d'un site d'essais nucléaires. Ce résultat est le fait des efforts consentis par la République populaire démocratique de Corée, par la République de Corée et par les États-Unis, ainsi que par d'autres partenaires.

J'espère que nous verrons désormais davantage de mesures concrètes. La vérification est cruciale pour avancer et les conditions doivent donc être réunies pour qu'elle puisse avoir lieu. Il ne fait aucun doute que la signature et la ratification du TICE se traduiraient par des progrès sur la péninsule coréenne. Nous savons tous qu'il reste encore un long chemin à parcourir, qui sera semé d'embûches, mais j'espère que nous avons déjà fait les premiers pas.

Non, nous ne vivons pas dans un monde sans essais nucléaires. Mais, si nous nous y mettons tous, si nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir et faisons passer l'humanité en premier, et cela vaut pour les gouvernements, le système des Nations Unies et

la société civile, nous pourrions voir le TICE entrer en vigueur.

J'invite maintenant le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, à faire une déclaration.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je suis très heureux d'être ici pour cette importante célébration. Le mois dernier, je me suis rendu au Japon, où j'ai rencontré des survivants de l'attaque à la bombe atomique de Nagasaki. Le témoignage des survivants, les hibakushas, nous rappelle la nécessité de veiller à ce que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées. À l'occasion de la célébration annuelle de la Journée internationale contre les essais nucléaires, nous soulignons le lien inextricable qui existe entre les essais nucléaires et l'élimination des armes nucléaires. Nous nous souvenons également des victimes de l'ère désastreuse des essais nucléaires à grande échelle. Les séquelles de plus de 2000 essais nucléaires touchent des personnes et des communautés dans de nombreuses régions, des habitants de Semipalatinsk et de la steppe du Kazakhstan aux habitants des îles du Pacifique Sud et au peuple Maralinga Tjarutja du sud de l'Australie. D'un point de vue environnemental, il s'agit de certaines des communautés les plus vulnérables au monde, dans certaines des régions les plus fragiles de la planète.

L'impact catastrophique des essais nucléaires a eu des conséquences profondes sur l'environnement, la santé humaine, la sécurité alimentaire et le développement économique. C'est pourquoi nous devons tous nous féliciter qu'une norme robuste contre les essais nucléaires se soit peu à peu mise en place depuis la fin de la guerre froide, notamment grâce aux moratoires volontaires appliqués par la plupart des États qui possèdent des armes nucléaires. Depuis le début du siècle, seul un État a violé cette norme. Par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, la communauté internationale a réagi de façon énergique à chacune de ses violations. Mais les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée ont montré qu'aucune mesure ponctuelle ne peut remplacer une interdiction mondiale et juridiquement contraignante des essais nucléaires. Tout doit être fait pour que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) entre immédiatement en vigueur.

Comme je le déclare dans *Assurer notre avenir commun* : *Un programme de désarmement*, le TICE a un rôle essentiel à jouer dans le régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires. En limitant la mise au point d'armes nucléaires et leur amélioration qualitative,

le Traité freine la course aux armements nucléaires. Il constitue également une barrière solide face aux États qui chercheraient à mettre au point, à fabriquer, à utiliser et à se procurer des armes nucléaires au mépris de leurs engagements en matière de non-prolifération. Pourtant, plus de 20 ans après sa négociation, le Traité n'est toujours pas entré en vigueur, ce qui empêche sa mise en œuvre intégrale et compromet sa permanence au sein de l'architecture de sécurité internationale.

Je réitère l'appel que j'ai fait lorsque j'ai lancé mon programme de désarmement et demande aux huit États dont les ratifications conditionnent l'entrée en vigueur du TICE de s'engager à le signer et à conclure leurs processus de ratification. Je les exhorte tous à ne pas attendre que les autres agissent pour aller de l'avant. La cessation complète et vérifiable de tous les essais nucléaires est un pilier essentiel d'un monde exempt d'armes nucléaires, un monde plus sûr et plus sécurisé pour tous. Je suis convaincu que nous pouvons y parvenir, et je suis prêt à fournir toute l'assistance nécessaire pour atteindre cet objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Avant de poursuivre, je voudrais consulter les membres en vue d'inviter les personnes suivantes à faire une déclaration en cette occasion : M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et M. Karipbek Kuyukov, Ambassadeur honoraire du projet ATOM.

S'il n'y a pas d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite, sans créer de précédent, inviter ces personnes à faire une déclaration à la présente séance commémorative?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision qui vient d'être prise, je donne maintenant la parole à M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

M. Zerbo (Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement S. E. M. Miroslav Lajčák de m'avoir invité à faire une déclaration liminaire à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tient aujourd'hui pour célébrer et faire connaître le 29 août

en tant que Journée internationale contre les essais nucléaires. L'objectif d'une journée contre les essais nucléaires est de promouvoir un monde exempt d'essais nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). J'ai également le plaisir de partager la tribune avec mon bon ami Karipbek Kuyukov, Ambassadeur honoraire du projet ATOM. Il est une incroyable source d'inspiration pour tous ceux qui consacrent leur vie à l'abolition des essais nucléaires, étape cruciale vers un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous étions tous les deux à Astana la semaine dernière pour participer, en compagnie d'un groupe de personnalités éminentes, à la Conférence internationale de la jeunesse de 2018 de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette conférence d'une durée de cinq jours, qui avait pour thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir », a permis à des experts renommés de la non-prolifération et du désarmement nucléaires et à de jeunes dirigeants qui entreprennent une carrière dans ces domaines de débattre de l'histoire et des conséquences des essais d'armes nucléaires. Les participants ont également pris part à des discussions de fond visant à promouvoir le TICE comme moyen définitif de faire en sorte que les pratiques destructrices soient à jamais abandonnées.

L'adoption, le 2 décembre 2009, de la résolution 64/35, qui a institué la Journée internationale contre les essais nucléaires, a marqué l'aboutissement des efforts déployés par le Kazakhstan et par de nombreux autres pays animés par les mêmes sentiments pour confirmer l'importance vitale de la décision prise par le Président Nursultan Nazarbayev, le 29 août 1991, de fermer le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk. Plus de 450 explosions expérimentales d'armes nucléaires ont eu lieu sur ce site entre 1949, l'année du premier essai nucléaire de l'Union soviétique, et 1989. Après la fin de la guerre froide et l'effondrement de l'ex-Union soviétique, une des premières décisions de la République du Kazakhstan, qui venait d'accéder à son indépendance, fut de renoncer aux armes nucléaires et de transférer l'arsenal dont elle avait hérité à la Fédération de Russie. Il s'agissait d'une initiative audacieuse à une époque d'incertitude, qui a démontré que la sécurité d'une nation n'a pas besoin d'être fondée sur la possession d'armes de destruction massive. À ce jour, le Kazakhstan joue toujours un rôle de premier plan en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires, et nous devons lui être reconnaissants de l'exemple qu'il nous a donné.

Les témoignages directs des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki par les survivants, les hibakushas, ont contribué à cimenter dans nos esprits les horreurs de l'utilisation des armes nucléaires dans une guerre. De la même manière, la prise de conscience des conséquences des essais d'armes nucléaires sur les populations vivant à proximité des sites d'essais nucléaires doit encourager la communauté internationale à s'unir pour mettre définitivement fin aux essais nucléaires. Les conséquences des essais nucléaires pour les êtres humains et l'environnement doivent toujours guider nos efforts collectifs visant à y mettre fin, mais nous devons aussi comprendre qu'une interdiction complète et vérifiable des essais nucléaires n'est qu'un pas vers la réalisation de notre objectif ultime d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Depuis l'aube de l'ère atomique, les explosions nucléaires expérimentales ont constitué un aspect critique de la mise au point d'armes nucléaires. Les essais nucléaires ont stimulé la course aux armes nucléaires, produisant des armes de plus en plus sophistiquées et de plus en plus puissantes capables d'atteindre n'importe quelle partie de la planète avec une rapidité et une précision incroyables. Grâce au travail dévoué des scientifiques, des diplomates, des hommes politiques et des membres de la société civile qui ont milité inlassablement en faveur d'une interdiction complète des essais nucléaires, nous avons maintenant dans notre panoplie d'outils l'un des points de l'ordre du jour les plus anciens et les plus courus relatif à la maîtrise des armements. Grâce au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous nous sommes éloignés d'un monde où les essais nucléaires étaient réalisés avec une quasi-impunité.

Depuis que le TICE a été ouvert à la signature en 1996, le monde a *de facto* disposé d'une norme internationale fortement solidifiée contre les essais nucléaires, comme l'a dit aujourd'hui le Secrétaire général, M. Guterres. Cent-quatre-vingt-trois États ont signé le Traité, et 164 l'ont ratifié. Seuls trois pays ont violé cette norme depuis 1996 et un seul un pays a effectué des essais nucléaires au cours de ce siècle.

Sur la vérification, le système de surveillance international du Traité – comprenant 337 installations utilisant des technologies sismiques, hydroacoustiques, à infrasons et radionucléides – est maintenant complété à plus de 90 %. Il a une portée véritablement mondiale et est appuyé par le Centre international de données, à Vienne, qui traite et analyse continuellement les données.

Ces données sont partagées avec 1300 institutions et plus de 130 pays à travers le monde. À plusieurs reprises, la vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'est avérée mieux à même de satisfaire aux exigences de vérification du Traité. En effet, le seuil de détection actuel est bien meilleur que beaucoup croyaient possible lorsque le Traité a été négocié.

La performance du régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est telle qu'aucun État ne peut penser procéder à une explosion nucléaire expérimentale clandestine, en violation du Traité, sans être détecté. C'est pour cette raison et pour d'autres que le Traité est un élément essentiel du régime international de non-prolifération nucléaire. C'est aussi un moyen essentiel de promouvoir le désarmement nucléaire. Une interdiction effectivement vérifiable, crédible et prévisible des essais nucléaires doit être partie intégrante de tout cadre juridique viable pour le désarmement nucléaire. De la sorte, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est le pas le plus pratique et le plus nécessaire fait vers la concrétisation de la vision plus large d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Certes, la négociation réussie et l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires doivent toujours être considérées comme une victoire chèrement acquise, mais on ne pourra parler de succès total que lorsque le Traité entrera en vigueur et deviendra universel. Voilà pourquoi la Journée internationale contre les essais nucléaires doit être non seulement une journée de souvenir et de réflexion, mais aussi un appel à l'action. Huit autres États doivent encore ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour qu'il puisse entrer en vigueur : la Chine, la République populaire démocratique de Corée, l'Égypte, l'Inde, Israël, l'Iran, le Pakistan et les États-Unis.

Au vu de ce que nous savons sur les conséquences dévastatrices des essais nucléaires pour les êtres humains, pour l'environnement et pour la paix et la sécurité internationales, je ne pense pas qu'il soit injuste de dire que tous les pays ont l'impératif moral de nous aider à parvenir à un monde exempt d'essais nucléaires. Certes, les circonstances politiques entourant le TICE restent difficiles, mais l'Organisation possède indéniablement la capacité technique de vérifier de façon efficace les essais nucléaires. De plus, avant même son entrée en vigueur, le régime de vérification du Traité peut être utilisé par la communauté internationale.

Je crois aussi que le République populaire démocratique de Corée a laissé passer une occasion de convaincre de sa décision de fermer le site d'essais nucléaires de Punggye-ri. Certes, la fermeture du site est à saluer, mais le processus aurait grandement bénéficié de la participation d'experts techniques aux fins d'une bonne appréciation des actions entreprises pour démanteler le site. L'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dispose des outils, des technologies et de l'expertise nécessaires pour procéder à une caractérisation du site et une évaluation de son état avant sa fermeture. Ils peuvent être utilisés dès maintenant pour servir de point de référence pour les futures activités de surveillance, en tant qu'élément de la vérification après la fermeture et le démantèlement du site.

Au regard de toutes les années qui se sont écoulées depuis la célébration de la première Journée internationale contre les essais nucléaires, en 2010, personne ne doit nous en vouloir de nourrir un sentiment de désespoir et d'angoisse face à la détérioration de la situation en matière de sécurité et de stabilité dans le monde. Il est vrai que le monde a changé. Nous sommes confrontés à des tensions et à des risques accrus, alors que la coopération et la collaboration au plus haut niveau politique en matière de réduction de la menace nucléaire semblent faire défaut. La résolution 64/35 de 2009, proclamant le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires, s'est félicitée du récent élan positif au sein de la communauté internationale en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. Malheureusement, cet élan généré par une unité de vues entre les nations en faveur du désarmement nucléaire s'est essoufflé.

Mais cette dure réalité doit-elle affaiblir dans notre détermination ou nous laisser aller à un excès d'optimisme? Absolument pas! Alors que nous célébrons la Journée internationale contre les essais nucléaires, faisons en sorte de renforcer notre détermination et de concentrer nos efforts. Reconnaître que nos institutions et nos instruments internationaux courent un risque devrait nous donner une raison d'exiger des mesures urgentes. Et le mieux est de commencer par le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – une mesure qui bénéficiera concrètement à l'humanité.

L'abolition des essais nucléaires jettera les bases de la stabilité stratégique et de la sécurité régionale et mondiale. Les technologies de vérification et les données de surveillance du Traité sont aussi en train d'être examinées et exploitées pour faire évoluer les

connaissances scientifiques et notre compréhension du monde qui nous entoure, ainsi que pour aider à prévenir et atténuer les effets des catastrophes naturelles. Ces domaines incluent les systèmes d'alerte rapide aux tsunamis, la recherche sur les changements climatiques, l'alerte aux cendres volcaniques aux fins de la sécurité aérienne, et bien d'autres.

À chaque signature et ratification, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires devient plus fort et la norme internationale contre les essais nucléaires s'en trouve encore renforcée. Chaque membre de notre communauté des nations peut contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en adhérant au Traité et en l'appuyant. Chaque ratification nous rapproche de notre objectif commun, qui est l'interdiction universelle des essais nucléaires par qui que ce soit, où que ce soit, tout le temps. En signant et en ratifiant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, les pays aident à consolider la volonté politique en faveur non seulement du Traité mais aussi plus largement de la non-prolifération et du désarmement.

La participation au Traité et à son régime de vérification aide à renforcer la coopération technique internationale en matière de sécurité. Dire «jamais!» aux essais nucléaires via le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires renforce l'argumentation en faveur de la recherche de solutions multilatérales aux problèmes transnationaux du XXI^e siècle. Bien que ce soient les gouvernements qui, en dernier ressort, prendront la décision finale de ratifier, nous devons également reconnaître le rôle vital que jouent les organisations internationales, la société civile, le monde universitaire et les médias pour éclairer et orienter le débat. Les initiatives pédagogiques visant à promouvoir la prise de conscience et la compréhension de la menace des armes nucléaires ainsi que l'importance d'outils tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en vue de combattre cette menace doivent également être encouragées et soutenues. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la prochaine génération. Les jeunes d'aujourd'hui contribuent déjà à façonner l'avenir, et nous avons besoin de leur aide pour réaliser l'objectif d'un monde exempt de la menace des armes nucléaires. Ils apportent enthousiasme, détermination et passion à cette cause. Ils mènent des recherches vitales qui mettront en lumière les problèmes politiques, juridiques et scientifiques, ce qui sera déterminant dans les efforts pour mettre enfin un terme aux essais nucléaires.

J'appelle tous les pays, petits et grands, qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire sans hésitation, à adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à rejoindre ce mouvement historique afin que les essais nucléaires ne mettent plus jamais en danger des vies humaines ni les ressources naturelles du monde. Ils doivent nous aider à mettre en place un des fondements les plus importants d'un monde sans armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la décision qui vient d'être prise, je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur honoraire du projet ATOM.

M. Kuyukov (projet ATOM) (*parle en russe*) : Aujourd'hui est un jour extrêmement important pour moi. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de prendre la parole à l'Assemblée aujourd'hui. Je parle au nom de tous ceux qui ont survécu aux armes nucléaires ou qui en ont été victimes. Tout ce que je dirai aujourd'hui sera un nouveau rappel de l'amère expérience du Kazakhstan, qui a connu l'horreur et la douleur profondes que causent les essais nucléaires.

Mon histoire de lutte contre les armes nucléaires a commencé en 1968, dans le petit village de Yegindybulak, à 100 kilomètres du polygone de Semipalatinsk, où cette année-là un petit garçon est né sans bras. Le 29 août 1949, le Conseil des ministres de l'Union des républiques socialistes soviétiques a décidé de créer le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk, où ont été effectués les premiers essais d'armes nucléaires fabriquées par l'Union des Républiques socialistes soviétiques. des milliers de familles kazakhes autochtones vivant dans la zone du site d'essais sont devenues otages de l'exposition aux radiations. Pour le premier essai nucléaire, des ingénieurs militaires ont préparé un champ expérimental et une charge nucléaire a été placée en son centre. Du matériel militaire – chars, avions et véhicules blindés – a été stationné près de cet épicrocent; des animaux cobayes – moutons, cochons et chiens – ont été placés dans les nombreux abris antiatomiques et, bien sûr, des personnes ont vécu et travaillé aux alentours du site d'essais nucléaires pendant les 40 années qu'il a été procédé à des explosions nucléaires. Tout cela afin d'effectuer des recherches sur le pouvoir destructeur des explosions nucléaires. Ma famille se souvient encore du tremblement qui a secoué notre maison lorsqu'une vague de radiation est passée en-dessous de nous après une explosion.

Parce que je suis un artiste, j'ai exprimé ma douleur et ma protestation par la peinture, tenant mon pinceau

entre mes dents ou mes orteils. J'ai fêté dernièrement mes 50 ans, et j'ai consacré les 25 dernières années de ma vie à la lutte contre les armes nucléaires. Notre pays est moralement en droit de promouvoir les initiatives de lutte contre les armes nucléaires à travers le monde. Je suis actuellement Ambassadeur honoraire du projet ATOM, qui a été créé à l'initiative du Président de la République du Kazakhstan. Les efforts du Président Nursultan Nazarbayev, du Kazakhstan, dans ce domaine ont reçu l'approbation et l'appui de la communauté internationale. En décrétant la fermeture du polygone de Semipalatinsk, il a montré au monde que le Kazakhstan avait choisi la voie de la paix et de la vertu, un exemple à suivre pour les autres pays.

Au nom des victimes des armes nucléaires, je demande aux dirigeants et aux décideurs de pays tels que l'Égypte, l'Inde, l'Iran, Israël, la Corée du Nord, la Chine, le Pakistan et les États-Unis de signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et d'aider à faire en sorte que les générations futures soient à l'abri des effets néfastes des armes nucléaires. Le moment est venu de faire de notre monde un monde meilleur. Ce n'est qu'en déployant des efforts conjoints que nous parviendrons à interdire complètement les essais nucléaires. C'est la raison pour laquelle le projet ATOM a vu le jour. Sur son site Web, on peut accéder à une pétition appelant les dirigeants des pays à œuvrer à débarrasser le monde des armes nucléaires. Plus de 312 000 personnes, originaires de plus de 100 pays, ont signé la pétition à ce jour. Notre objectif est de recueillir un million de signatures. N'importe qui peut signer la pétition sur le site Web du projet, à l'adresse www.theatomproject.org, et contribuer ainsi à débarrasser le monde des armes nucléaires.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Miroslav Lajčák, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, et M. Kairat Umarov, Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies, de m'avoir permis de parler une nouvelle fois de plus de ce problème et d'attirer ainsi l'attention de l'ensemble de la communauté internationale. Cela ne manquera pas de donner un nouvel élan à la défense de la cause commune qu'est l'interdiction des essais nucléaires dans le monde entier. Nous devons tirer les enseignements les plus douloureux de l'histoire en ce qui concerne les conséquences des essais nucléaires et œuvrer à l'élimination complète des armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kenya, qui parlera au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Amayo (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le Groupe des États d'Afrique tient à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de votre appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et au désarmement nucléaire en général. Nous tenons également à féliciter M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et son équipe dévouée des efforts inlassables qu'ils déploient pour promouvoir le Traité et renforcer son régime de vérification.

Le fait que nous soyons réunis ici aujourd'hui témoigne de notre engagement et de notre détermination à mettre fin aux essais nucléaires. À cette fin, le Groupe des États d'Afrique appuie les objectifs du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui vise à interdire totalement les essais nucléaires, compte tenu de toutes leurs répercussions. De fait, les explosions nucléaires ont des effets dévastateurs sur l'environnement terrestre. Nous avons tous le devoir de protéger l'environnement en respectant le moratoire sur les essais nucléaires tandis que nous œuvrons avec détermination à l'entrée en vigueur du TICE.

L'élimination totale des armes nucléaires reste la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de ces armes. Dans ce contexte, le Groupe réaffirme qu'il est urgent pour notre planète, y compris l'espace extra-atmosphérique, d'être débarrassée des armes nucléaires, car leur présence constitue une menace existentielle pour la paix mondiale et l'avenir de l'humanité. À cet égard, le Groupe rappelle que le prix Nobel de la paix 2017 a été décerné à la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires.

Le Groupe des États d'Afrique appuie le principe d'un désarmement nucléaire complet en tant que condition essentielle pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans cet esprit, nous rappelons l'adoption historique du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, le 7 juillet 2017. Le Groupe invite donc instamment tous les États à appuyer le Traité en le signant et en le ratifiant rapidement. Nous espérons que tous les membres de la communauté internationale, notamment les États dotés d'armes nucléaires et ceux

qui sont protégés par leur bouclier nucléaire, saisiront l'occasion d'avancer vers la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Groupe des États d'Afrique attend avec intérêt la cinquième réunion plénière de haut niveau organisée par l'Assemblée générale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, le 26 septembre, et il en souligne l'importance en tant qu'élément à part entière des efforts multilatéraux de désarmement.

Le Groupe se dit à nouveau profondément préoccupé par la lenteur des progrès accomplis par les États dotés d'armes nucléaires vers l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires, en vertu de leurs obligations juridiques et des mesures prévues au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Le Groupe souligne donc que les États dotés d'armes nucléaires doivent mettre en œuvre toutes les mesures et initiatives convenues dans le contexte du TNP.

Le Groupe des États d'Afrique souligne la contribution des zones exemptes d'armes nucléaires créées à travers le monde à la réalisation des objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires, et donc au renforcement de la paix et de la sécurité mondiales et régionales. Dans ce contexte, le Groupe des États d'Afrique renouvelle son attachement au Traité de Pelindaba, qui réaffirme le statut de l'Afrique en tant que zone exempte d'armes nucléaires et bouclier pour le territoire africain, notamment en interdisant le stationnement de tout dispositif explosif nucléaire sur le continent et en prohibant l'essai de ces armes dans tout l'espace qui constitue le continent africain.

Dans le même esprit, le Groupe des États d'Afrique exprime à nouveau sa profonde préoccupation face au non-respect des engagements et obligations liés à la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient, y compris le plan d'action de la Conférence d'examen du TNP en 2010. Le Groupe est notamment extrêmement déçu par l'incapacité de convoquer la conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, qui devait se tenir en 2012.

Le Groupe souligne également que la résolution de 1995 reste un élément essentiel et à part entière du processus et constitue la base de la prorogation indéfinie du TNP. Il insiste sur le fait que cette résolution demeure valide tant que ses objectifs

n'auront pas été réalisés. Le Groupe regrette une nouvelle fois que la neuvième Conférence d'examen du TNP n'ait pas été en mesure d'adopter un document final en dépit des efforts concertés des États non dotés d'armes nucléaires, en particulier les États africains. Alors que les préparatifs de la dixième Conférence d'examen du TNP ont débuté, la première session du Comité préparatoire ayant eu lieu en mai 2017, le Groupe appelle tous les États à oeuvrer en faveur d'une mise à jour des buts et objectifs du Traité.

Le Groupe des États d'Afrique souligne le droit inaliénable des États d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et le rôle central que joue l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans l'assistance et la coopération techniques, l'utilisation optimale des sciences et de la technologie aux fins du développement socioéconomique, et le respect par les États des accords de garanties de l'AIEA.

Le Groupe souligne l'importance du partage des connaissances nucléaires et du transfert de technologies nucléaires vers les pays en développement, notamment les pays africains. Il souligne également la contribution potentielle de l'énergie nucléaire à la promotion du développement durable et à la prospérité mondiale. Le Groupe insiste sur le fait que le Programme de coopération technique de l'AIEA, qui est le principal moteur du transfert des technologies nucléaires à des fins pacifiques, doit continuer d'être formulé et mis en œuvre conformément à son statut.

Le Groupe tient également à mettre l'accent sur l'importance des considérations humanitaires dans le contexte de toutes les délibérations sur les armes nucléaires, et exprime en particulier ses préoccupations face aux conséquences humanitaires catastrophiques qu'aurait l'utilisation ou la détonation d'armes nucléaires, qu'elle soit accidentelle ou délibérée. Le Groupe appelle tous les États, en particulier les États dotés d'armes nucléaires, à tenir compte des conséquences humanitaires catastrophiques de l'utilisation de ces armes sur la santé humaine, l'environnement et les ressources économiques vitales, entre autres, et à prendre les mesures qui s'imposent pour démanteler ces armes et y renoncer.

Le Groupe des États d'Afrique tient à redire que l'universalisation du TICE offre un moyen de faire cesser la mise au point et la prolifération des armes nucléaires, ce qui contribuera à réaliser l'objectif du désarmement nucléaire. Le Groupe prend note de l'appui écrasant de la communauté internationale à la promotion de

l'entrée en vigueur du TICE, et il appelle les États visés à l'annexe 2 du Traité qui ne l'ont pas encore signé ou ratifié à le faire sans plus attendre.

Pour conclure, le Groupe des États d'Afrique appelle une nouvelle fois tous les États à travailler avec diligence pour faciliter l'entrée en vigueur rapide du TICE et réaliser l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Géorgie, qui s'exprimera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Imnadze (Géorgie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Soixante-treize ans après les premiers essais nucléaires effectués en 1945, nous sommes réunis pour rendre hommage aux victimes des explosions nucléaires et réaffirmer notre détermination à mettre fin aux essais nucléaires, qui posent une menace à l'existence humaine, à l'environnement et à toutes les formes de vie.

Le monde a été témoin des conséquences tragiques de quelque 2000 essais nucléaires effectués avant l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en 1996. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que les essais nucléaires représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales et sapent les régimes de non-prolifération en place. La fermeture historique du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk, il y a 27 ans, a marqué une étape importante sur la voie qui nous mène tous à une prise de conscience accrue de cette question.

Toutefois, malgré tous les efforts déployés et les engagements pris par la communauté internationale à ce jour, la menace des essais nucléaires et d'une utilisation abusive de ces armes demeure une réalité au XXI^e siècle. Le désarmement et la non-prolifération nucléaires sont toujours notre objectif. Une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est indispensable pour l'efficacité des régimes de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

En cette Journée internationale contre les essais nucléaires, nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer ou ratifier sans plus attendre le TICE, en particulier les États visés à l'annexe 2. En attendant l'entrée en vigueur du Traité, nous exhortons également tous les États à s'abstenir de toute action

contraire à son objet et à son but. Conscients des événements dangereux qui sont survenus ces dernières années dans la péninsule coréenne, nous exhortons en outre la République populaire démocratique de Corée à signer et à ratifier le TICE sans délai, à en respecter les dispositions et à mettre fin aux essais nucléaires.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'un monde sûr et pacifique doit être intégralement exempt d'essais nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Oman, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États arabes.

M. Al Harthy (Oman) (*parle en arabe*) : Je suis très heureux de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes, à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Cette journée est un événement important qui confirme la volonté et l'engagement de la communauté internationale de mettre fin aux essais nucléaires, lesquels terrorisent l'humanité et ont causé des dommages durables à l'environnement.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la commémoration de cette journée. Je salue également la déclaration prononcée par le Secrétaire général, ainsi que les observations importantes qu'a faites le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans sa déclaration. Par ailleurs, je félicite de leurs déclarations les orateurs qui ont suivi, et qui ont tous convenu qu'il était urgent d'éliminer toutes les menaces posées par les armes nucléaires, lesquelles sont, sans le moindre doute, la catégorie d'armes qui va le plus à l'encontre des principes humanitaires et du droit international humanitaire.

Le Groupe des États arabes souligne que la question des armes nucléaires et de la menace que leur possession fait peser sur notre existence doit être abordée dans une perspective mondiale, dans l'optique d'éliminer complètement ces armes, en parallèle d'autres mesures complémentaires, telles que l'interdiction des essais nucléaires et l'élimination des matières fissiles de qualité militaire. L'élimination totale, complète et irréversible des armes nucléaires est la principale garantie qu'aucun pays ne procédera à des essais nucléaires à l'avenir.

Le Groupe des États arabes estime que la persistance des armes nucléaires et la non-application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ainsi que d'autres engagements

connexes et contraignants qui ont été adoptés à diverses conférences d'examen du TNP pour parvenir à son universalisation, font peser une menace grave sur la paix et la sécurité internationales.

Le Groupe des États arabes refuse catégoriquement d'accepter l'idée qu'il est important de détenir des armes nucléaires pour parvenir à la stabilité internationale, ou que les circonstances internationales en place ne permettent pas d'avancer sur la voie de la mise en œuvre des engagements relatifs au désarmement nucléaire. En réalité, si l'on examine de plus près les défis que pose actuellement la prolifération nucléaire, il est évident qu'ils auraient pu être mieux traités et qu'ils n'auraient peut-être même pas existé si nous vivions dans un monde exempt d'armes nucléaires.

Une fois encore, nous appelons les États dotés de l'arme nucléaire à s'acquitter de leurs responsabilités afin de mettre en œuvre les objectifs et engagements convenus et à éliminer leurs arsenaux nucléaires conformément à des échéances précises. C'est le moins que ces États, qui ont effectué des essais nucléaires, puissent faire pour indemniser la communauté internationale après les graves dommages qu'ont provoqués les milliers d'essais nucléaires auxquels ils ont procédé.

Bien que la région du Moyen-Orient soit le théâtre de tensions et d'instabilité, les États arabes ont fait la preuve de leurs bonnes intentions en adhérant au TNP et en s'acquittant de leurs engagements à cet égard. Les États arabes ont également pris une part active aux négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Ils restent favorables à la mise en œuvre d'un régime de vérification lié au TICE, sur lequel des progrès tangibles ont été faits et qui est d'ailleurs opérationnel à titre expérimental.

Néanmoins, le Moyen-Orient demeure l'un des exemples les plus marquants des défis auxquels se heurte le régime de non-prolifération. C'est le fait de la non-universalisation du TNP et du mépris obstiné qu'Israël affiche envers la communauté internationale, ainsi que de son refus d'appliquer les résolutions internationales pertinentes et de se conformer aux normes et règles énoncées dans le TNP. Dans le même temps, certaines puissances internationales ferment les yeux devant cette situation anormale et continuent de fournir à Israël une protection politique. À cause de ces irrégularités dans le système de sécurité, la région subit des conflits et une course aux armements. En conséquence, les États arabes ressentent une frustration sans précédent du fait de l'incapacité récurrente d'atteindre l'objectif consistant à

libérer la région des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, et du non-respect des engagements pris à cet égard.

Le Groupe des États arabes attend avec intérêt que soient revitalisés les efforts multilatéraux visant à remédier à cette irrégularité dans notre région en mettant en œuvre les engagements convenus, en particulier la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, conformément à la résolution pertinente adoptée à la Conférence d'examen du TNP de 1995, aux résolutions 487 (1981) et 678 (1990) du Conseil de sécurité, et aux dizaines de résolutions adoptées par l'Assemblée générale et la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique à cet égard.

Plusieurs faits nouveaux récents – en particulier l'inclusion de l'Engagement humanitaire dans nombre des résolutions de l'Assemblée générale, ainsi que l'adoption historique du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui complète les objectifs du TNP et du TICE – montrent clairement que la situation a évolué au niveau international. Ces éléments envoient un message : les États non dotés de l'arme nucléaire, qui sont véritablement attachés au principe de dénucléarisation, ont commencé à chercher de nouvelles voies pour prendre des mesures sérieuses visant à remédier aux écarts et irrégularités qui criblent le régime actuel de désarmement et de non-prolifération. Ces États luttent également contre les menaces résultant de la détention persistante d'armes nucléaires par un nombre restreint de pays, ainsi que contre les risques découlant des explosions nucléaires, qui menacent leur existence même. L'ONU doit s'attaquer en profondeur à ce problème afin de débarrasser le monde et les générations futures de ces armes. Le Groupe des États arabes estime que l'élimination totale de ces armes est non seulement un objectif réaliste et réalisable, mais aussi une condition *sine qua non* pour préserver durablement la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

M^{me} Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom du Groupe des amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : Le Canada, la Finlande, l'Allemagne, le Japon, les Pays-Bas et mon pays, l'Australie. Nous vous remercions,

Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et nous remercions le Secrétaire général de sa déclaration d'aujourd'hui.

L'existence même de cette Journée internationale met en évidence la norme *de facto* contre les essais nucléaires. Le Groupe des amis s'est engagé à faire de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) une réalité, mettant ainsi un terme, juridiquement et de façon vérifiable, aux essais d'armes nucléaires et d'autres dispositifs nucléaires. Le TICE est un élément central du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Son entrée en vigueur contribuera à la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Avec 183 signatures et 166 ratifications, Le TICE est l'un des traités qui comptent le plus grand nombre de parties dans le monde. Nous invitons tous les États Membres à se joindre à nous à la prochaine réunion ministérielle du Groupe des amis du TICE, le 27 septembre, au cours de laquelle nous espérons saluer l'annonce d'une nouvelle ratification. L'intention annoncée par la Thaïlande de ratifier bientôt le TICE marque une étape importante et est une raison de se réjouir pour l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, car ainsi, tous ses membres auront ratifié le TICE. Cela envoie un message fort aux autres régions pour qu'elles fassent de même.

En attendant l'entrée en vigueur du TICE, nous demandons à tous les États de maintenir les moratoires sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires ou tout autre type d'explosion nucléaire et de s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à l'objet et au but du Traité.

Lors des précédentes réunions ministérielles du TICE, nous avons toujours condamné les six essais d'armes nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée depuis 2006. Pour parvenir à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne par des voies pacifiques, nous exhortons à nouveau la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter pleinement de toutes ses obligations internationales en matière de non-prolifération, notamment les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous appelons également tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous nous félicitons des évolutions positives récentes, notamment le sommet intercoréen tenu en

avril et le sommet États-Unis-République populaire démocratique de Corée tenu en juin à Singapour. Nous prenons note de l'annonce faite le 20 avril par la République populaire démocratique de Corée qu'elle allait suspendre les essais nucléaires et les essais de missiles, et de la déclaration faite par ce pays en mai à la Conférence du désarmement, selon laquelle il comptait se joindre aux efforts de désarmement déployés au niveau international en vue d'une interdiction totale des essais nucléaires. Nous prenons note en outre de la destruction annoncée du site d'essais nucléaires de Punggye-ri le 24 mai. Nous exhortons à présent la République populaire démocratique de Corée à signer et ratifier le TICE à titre prioritaire.

Nous nous félicitons des progrès réalisés par l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour mettre en place un régime robuste et de toute première qualité de vérification du Traité. Près de 300 stations certifiées du Système de surveillance international (SSI) sont maintenant en service dans le monde. Le SSI a fait ses preuves s'agissant de détecter rapidement et avec précision les essais nucléaires. Le SSI apporte également une contribution importante grâce à ses applications scientifiques et civiles. Tous les États signataires doivent maintenir leur engagement en faveur de l'achèvement et de la préservation de tous les éléments du régime de vérification du TICE et des activités de renforcement des capacités qui y sont liées.

Enfin, nous saluons l'appel lancé par le Secrétaire général dans son programme de désarmement, pour que tout soit mis en œuvre en vue de l'entrée en vigueur rapide du TICE. Le TICE n'a fait que gagner en importance depuis son ouverture à la signature. Nous exhortons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité sans délai, en particulier les huit États visés à l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait, à savoir la Chine, la République populaire démocratique de Corée, l'Égypte, l'Inde, l'Iran, Israël, le Pakistan et les États-Unis d'Amérique. Nous appelons tous les États à tout mettre en œuvre pour faire de l'entrée en vigueur du TICE une réalité, mettre définitivement un terme aux essais nucléaires et avancer vers la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines, qui va s'exprimer au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

M. Locsin (Philippines) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Nous nous félicitons de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) par la Thaïlande dans le courant du mois. La ratification du TICE par tous les États membres de l'ASEAN confirme et renforce notre engagement ferme en faveur de la norme internationale contre les essais nucléaires, ainsi que notre appui indéfectible au TICE.

L'ASEAN condamne la conduite d'explosions expérimentales d'armes nucléaires ou de toute autre explosion nucléaire, qui vont à l'encontre des efforts et normes internationaux contre les essais nucléaires et en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. Nous réaffirmons que nous sommes conscients des incidences humanitaires de l'emploi d'armes nucléaires, raison pour laquelle nous déployons des efforts en vue de leur élimination. Compte tenu de l'importance du TICE, nous nous joignons à d'autres orateurs pour exhorter les États visés à l'annexe 2 à signer et à ratifier le Traité dans les plus brefs délais pour qu'il puisse entrer en vigueur.

Nous réitérons notre détermination à faire en sorte que notre région continue d'être une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive. Au titre du Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est, chaque État partie s'engage à ne pas mettre à l'essai ni employer des armes nucléaires. Il s'engage également à ne pas autoriser les essais ou l'emploi d'armes nucléaires, où que ce soit sur son territoire.

En plus du Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires dispose que chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires.

L'ASEAN se félicite des sommets intercoréens, ainsi que du sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, tenu à Singapour. Nous nous félicitons de la déclaration de Panmunjom et de la déclaration conjointe signée par les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée. Nous exhortons toutes les parties concernées à continuer

d'œuvrer à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables sur une péninsule coréenne dénucléarisée.

Nous saluons l'engagement déclaré de la République populaire démocratique de Corée en faveur d'une dénucléarisation complète et son engagement à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais nucléaires et de missiles dans l'entre-temps. Nous réaffirmons notre appui à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux efforts internationaux visant à parvenir à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, ce qui contribuera à la paix et la stabilité dans la région.

Qu'il me soit permis de donner lecture de quelques brèves observations au nom des Philippines, en plus de la déclaration que je viens de prononcer au nom de l'ASEAN.

Les Philippines se joignent à la communauté internationale pour célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. Nous saluons le rôle de chef de file que joue le Kazakhstan pour poursuivre activement les objectifs que nous célébrons aujourd'hui. Cette Journée nous rappelle l'importance qu'il y a à déployer des efforts concertés contre les essais nucléaires, dont le dernier a été effectué il n'y a pas si longtemps, l'année dernière.

Conscientes des effets destructeurs des essais nucléaires sur l'environnement et des incidences catastrophiques de l'emploi d'armes nucléaires – délibérément ou par inadvertance, avec sang-froid ou dans la panique – les Philippines ont signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en 1996 et déposé son instrument de ratification en 2001. Les Philippines continuent d'appuyer le Traité et sa ratification dans les meilleurs délais. Les armes nucléaires présentent encore un certain attrait et leur efficacité meurtrière a été déjà prouvée, alors, pourquoi procéder à des essais? L'amélioration progressive de ces armes en termes de puissance, de pouvoir destructeur, de fiabilité des vecteurs et de justesse de tir est la seule raison qui explique la poursuite des essais.

Toutefois, chaque pas en avant à cet égard est un pas en arrière pour ce qui est des effets dissuasifs des armes nucléaires, dont l'importance n'a été autant évidente qu'à l'époque où les stocks d'armes nucléaires avaient d'énormes capacités en termes de puissance et de destruction illimitée, de façon que personne ne pouvait envisager leur utilisation à quelque fin que ce soit, ce qui a donné lieu à une longue période de paix

grâce à l'équilibre de la terreur nucléaire. La poursuite des essais risque de nous faire perdre cet avantage important sur le plan moral. Alors que ces armes sont de plus en plus sophistiquées, car elles peuvent être utilisées avec une précision croissante, la tentation de les utiliser augmente et l'argument en faveur de leur utilisation devient de plus en plus convaincant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne.

M^{me} Adamson (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Aujourd'hui, à l'occasion de cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale organisée pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires, nous rappelons que la cessation de tous les essais d'armes nucléaires et de toutes autres explosions nucléaires, en limitant la mise au point et l'amélioration qualitative des armes nucléaires et en arrêtant la mise au point de nouvelles armes nucléaires perfectionnées, constitue une mesure effective de désarmement nucléaire et de non-prolifération sous tous ses aspects. Cette séance nous donne la possibilité de souligner l'importance de l'entrée en vigueur et de l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui a été réaffirmée dans la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité. Le fait que le Traité ne soit pas encore entré en vigueur est extrêmement troublant, et cette situation doit être rectifiée.

Nous exhortons tous les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le TICE, en particulier les huit États encore inscrits à l'annexe 2, à le faire sans plus attendre. Dans l'attente de son entrée en vigueur, nous appelons tous les États à s'abstenir d'adopter des mesures contraires à l'objet et au but du Traité. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt la prochaine réunion ministérielle du Groupe des amis du TICE, qui doit se tenir le 27 septembre en marge du débat de haut niveau de l'Assemblée générale. Nous encourageons et attendons de nouvelles signatures et ratifications du

Traité. Nous nous félicitons que la Thaïlande ait achevé son processus juridique interne de ratification du TICE. Le dépôt de son instrument de ratification auprès du Secrétaire général fera de la Thaïlande le 167^e État partie au Traité.

En vertu de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, nous appelons une fois de plus tous les États à s'abstenir de procéder à des explosions nucléaires expérimentales et à toute autre explosion nucléaire. La réaction de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) après les six essais nucléaires menés par la République populaire démocratique de Corée témoigne du rôle précieux qu'elle joue en fournissant rapidement des données fiables et indépendantes, ce qu'aucun pays ne peut faire à titre individuel et qui permet à la communauté internationale de réagir rapidement et de manière appropriée. Les récents pourparlers intercoréens de haut niveau, la Déclaration de Panmunjom pour la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne et la déclaration conjointe publiée à l'issue du sommet de Singapour entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée sont des étapes positives qui peuvent contribuer à apaiser les tensions sur la péninsule coréenne.

L'UE exhorte la République populaire démocratique de Corée à participer sérieusement aux négociations de suivi et à prendre des mesures concrètes pour s'engager sur une voie crédible vers une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, ainsi qu'à maintenir sa suspension déclarée des essais nucléaires et des tirs de missiles balistiques. Tant que la République populaire démocratique de Corée n'aura pas pris ces mesures concrètes, nous continuerons d'appliquer strictement les sanctions existantes. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à signer et ratifier le TICE dans les plus brefs délais, et à donner ainsi une portée juridique à la suspension des essais nucléaires et à son intention annoncée de « s'associer à la volonté et aux efforts internationaux en faveur de l'arrêt total des essais nucléaires ».

Fervente partisane du régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaires, l'UE espère que cet élan positif se traduira par des progrès tangibles et mènera à la fermeture vérifiée des sites d'essais nucléaires de la République populaire démocratique de Corée. Cette vérification pourrait bénéficier d'une assistance technique à même d'englober

les compétences spécialisées de l'OTICE. La réaction du Système international de surveillance et du Centre international de données suite aux essais nucléaires menés par la République populaire démocratique de Corée a confirmé que leurs capacités sont sur le point d'arriver à pleine maturité. Nous réitérons donc notre pleine confiance dans le régime de vérification du TICE, qui a montré sa capacité à fournir des données indépendantes et fiables pour dissuader les parties de ne pas respecter le Traité une fois qu'il sera entré en vigueur et pour combattre les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous exhortons tous les États signataires à construire toutes leurs stations et à transmettre leurs données rapidement.

Nous reconnaissons que même à défaut d'entrée en vigueur du Traité, des éléments analytiques et de suivi du régime de vérification sont à la disposition de la communauté internationale, conformément au Traité et aux directives de la Commission préparatoire, et que ces éléments contribuent à la stabilité régionale en tant que mesure de confiance et renforcent le régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

Tous les États membres de l'UE ont signé et ratifié le Traité. La promotion de l'universalisation et de l'entrée en vigueur rapide du TICE est une priorité absolue de l'UE dont l'engagement est souligné par sa septième contribution volontaire de plus de 4,5 millions d'euros, approuvée dans le courant de l'année et qui l'a placée parmi les principaux pourvoyeurs de fonds de l'OTICE, pour renforcer les techniques de vérification et financer le renforcement des capacités et les activités de communication de l'OTICE. L'UE et ses États membres contribuent également à l'entretien et au renforcement du régime de vérification du TICE en fournissant un appui technique et des conseils dans le cadre des réunions du Groupe de travail B et d'autres ateliers et séminaires. Les contributions financières régulières de nos États membres à l'Organisation représentent environ 40 % de son budget annuel. Nous rappelons aux États signataires que les contributions ne sont pas optionnelles, et que le non-paiement de ces contributions constitue une violation de la résolution qui porte création de la Commission préparatoire. Il est essentiel de financer de manière appropriée toutes les activités de vérification pour préserver l'efficacité du système de vérification créé par la Commission préparatoire.

Enfin, la Journée internationale contre les essais nucléaires souligne le caractère urgent de l'entrée en vigueur du Traité, qui représente non

seulement un impératif politique, mais également une contribution concrète au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement kazakh, j'exprime notre reconnaissance à tous les participants. J'estime que cela représente une expression de notre ferme détermination commune à débarrasser le monde des essais nucléaires, ainsi que de notre aspiration sincère à bâtir un monde exempt de la menace nucléaire.

La date d'aujourd'hui – le 29 août – est véritablement symbolique dans l'histoire de notre lutte commune contre les essais nucléaires. C'est à cette date en 1949 que la première bombe atomique soviétique a été mise à l'essai sur le site de Semipalatinsk, sur le territoire de mon pays. Quarante-deux ans plus tard, cette même date est entrée dans l'histoire, marquant la fin des essais nucléaires soviétiques. Le 29 août 1991, le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev, qui était encore à l'époque un fonctionnaire de l'Union soviétique, a signé un décret annonçant la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk. Notre polygone est devenu le premier site d'essais nucléaires au monde à être officiellement fermé. Par la suite, d'autres sites d'essais nucléaires ont fermé leurs portes dans le monde entier. La décision courageuse, inédite et historique du Président a envoyé un message politique fort qui a inspiré le monde. Sa vision audacieuse a grandement contribué aux efforts internationaux qui ont abouti à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

Cette journée est véritablement internationale. Elle montre la position unifiée adoptée par la communauté internationale lorsqu'elle a décrété le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires. Depuis l'adoption de la résolution 64/35 en décembre 2009, la communauté mondiale défend fermement l'idée d'un monde débarrassé de la menace nucléaire. Vingt-sept ans se sont écoulés depuis la décision historique du Kazakhstan. Cependant, plus de 1,5 million de victimes kazakhes – dont une, M. Karipbek Kuyukov, s'est adressée à l'Assemblée générale tout à l'heure – continuent de subir les horreurs des essais nucléaires. Les graves conséquences de ces explosions sont visibles des décennies plus tard, non seulement sous la forme de maladies graves et incurables, de handicaps, de mutations génétiques et de traumatismes mentaux, mais également de catastrophes environnementales. En observant la Journée internationale contre les essais

nucléaires, le Kazakhstan s'exprime non seulement pour les victimes kazakhes des essais nucléaires, mais également pour les rescapés – les hibakusha – au Japon, dans les Îles Marshall, en Australie et dans les autres pays où des personnes ont souffert et continuent de souffrir.

Le plus inquiétant c'est que nous sommes toujours hantés par la menace persistante d'un retour de ce fléau du fait que l'interdiction définitive n'est hélas pas encore entrée en vigueur. Les sombres chapitres de l'histoire nucléaire du Kazakhstan sont là pour montrer de façon claire que les armes nucléaires et leurs conséquences sont incompatibles avec un avenir sûr et sécurisé de l'humanité. Notre histoire est également un appel clair en faveur de l'entrée en vigueur du Traité, afin que personne dans le monde ne connaisse notre sort et n'ait à en souffrir.

Je considérerai l'entrée en vigueur du Traité comme le meilleur exemple d'instauration de la confiance mutuelle. Une majorité écrasante de la communauté mondiale a fait preuve de sa foi et de sa bonne volonté en signant et en ratifiant le TICE. La même action noble et des mesures de confiance sont nécessaires de la part de la minorité restante, dont dépend la délivrance finale du monde de ces menaces catastrophiques.

L'évolution positive en cours dans la péninsule coréenne prouve la pertinence de cette approche. Nous saluons les aspirations et les actions concrètes des parties qui ont rendu possibles les sommets historiques entre les deux Corées et entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée. Nous saluons l'engagement de Pyongyang à mettre fin aux essais nucléaires, ainsi qu'à prendre des mesures concrètes pour démanteler l'infrastructure de son site d'essais nucléaires. Nous espérons voir ce processus progressera vers la dénucléarisation et l'adhésion au TICE. Nous savons combien cette trajectoire est grave et compliquée, et le Kazakhstan est prêt, si besoin est, à partager son expérience pratique et éprouvée, dont le temps a confirmé la validité.

Pour le Kazakhstan, la célébration de la Journée internationale permet non seulement de rappeler les conséquences tragiques des armes nucléaires, mais aussi d'unir les efforts des États, de la société civile et des individus animés du même esprit et qui veulent construire un avenir axé sur l'« option zéro ». Nous organisons chaque année dans notre capitale d'importantes manifestations de haut niveau en appui à ces efforts mondiaux.

Cette année, le Kazakhstan a organisé du 28 août au 2 septembre la conférence internationale de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) sur le thème « Se rappeler le passé tout en regardant vers l'avenir ». Ce fut la première fois qu'un groupe de personnalités éminentes et le Groupe de la jeunesse pour l'OTICE se sont réunis pour discuter, sur une base intergénérationnelle, de la voie à suivre vers un avenir commun. C'est la jeune génération qui doit comprendre pleinement l'importance de contrer cette menace persistante, car les jeunes sont nos futurs guerriers sur les lignes de front de la sensibilisation et de la réalisation de nos objectifs tant souhaités.

En outre, le 29 août, dans notre capitale, Astana, une cérémonie a été organisée à l'occasion de l'inauguration du Mur de la paix – un monument historique appelant expressément à tirer les enseignements de l'histoire et à s'en souvenir. Ce mur nous dit qu'il n'y a pas d'idéal plus noble que le respect de la dignité humaine et la prospérité pour tous. C'est un autre rappel à nos générations contemporaines, actuelles et futures, qu'elles doivent chérir la paix et n'aient jamais à revivre les sombres chapitres de notre inadmissible passé.

Je voudrais terminer en citant les paroles prononcées par mon Président qui, à cette cérémonie, nous a rappelé que

« [N]otre message de paix est, avant tout, un appel adressé aux générations futures. Nous parlons à nos descendants dans toutes les langues possibles pour leur dire « Prenez soin de la paix, car c'est le trésor le plus important et le plus précieux que tout un chacun doit avoir sur terre ».

En cette Journée internationale, j'engage à nouveau tous les États Membres, les organisations non gouvernementales, la société civile et tous les citoyens de la planète à œuvrer en vue d'un monde plus sûr et plus sécurisé. C'est là notre tâche la plus importante – renforcer la compréhension mutuelle et la solidarité et mener sans cesse d'autres actions en vue du désarmement et de la non-prolifération.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, compte tenu du temps limité imparti pour la présente réunion, je demande à tous les orateurs de bien vouloir faire des déclarations aussi brèves et concises que possible.

M. Kickert (Autriche) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué

cette importante réunion à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires.

L'Autriche s'associe à la déclaration faite par l'observatrice de l'Union européenne.

Je voudrais tout d'abord, à titre national, féliciter le Directeur exécutif, M. Lassina Zerbo, du leadership remarquable dont il fait preuve, et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) en général, de ses efforts inlassables et de son excellent travail. Je voudrais en outre saluer l'ouverture d'un bureau de l'Organisation ici à New York, qui aide déjà de façon importante à mieux sensibiliser la communauté new-yorkaise au travail qu'effectue l'OTICE.

Grâce à son système de surveillance international, à ses inspections sur place et à son Centre international de données, l'OTICE reste l'organe central s'agissant de la vérification de la norme contre les essais nucléaires. Bien qu'il ne soit pas encore entré en vigueur deux décennies après son ouverture à la signature, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) continue de renforcer ses capacités et d'étudier les moyens de rendre son régime pleinement opérationnel le plus rapidement possible.

Nous nous félicitons de la ratification du TICE par la Thaïlande. Dans le même temps, une autre année s'est écoulée sans que l'interdiction des essais nucléaires soit entrée en vigueur. Cette interdiction est un aspect essentiel du régime international de désarmement nucléaire. Des mesures provisoires telles que les moratoires ne peuvent s'y substituer. C'est pourquoi nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général aujourd'hui, et dans son récent programme de désarmement, à tous les États restants dont la ratification est requise afin que le TICE entre en vigueur, pour leur demander de s'engager à signer le Traité sans plus tarder. Ces États ont une responsabilité particulière s'agissant de montrer la voie. Je ne peux qu'ajouter « faites-le! » Si nous voulons vraiment mettre fin aux essais nucléaires, alors nous devons ratifier le Traité. Les belles déclarations ne comptent pas; les actes si.

Tandis que la communauté internationale continue d'attendre l'entrée en vigueur du TICE, nous avons constaté d'importants progrès sur le front du désarmement nucléaire. Il y a deux mois, le Secrétaire général s'est félicité du premier anniversaire de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes

nucléaires, le 7 juillet 2017, par 122 États Membres – une majorité écrasante de la communauté internationale. Aujourd'hui, ce traité en bonne voie d'entrer en vigueur. À ce jour, avec un total de 60 États signataires et de 15 États parties, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires progresse sur la voie de l'entrée en vigueur plus rapidement que tout autre traité concernant les armes de destruction massive.

Ce traité a été expressément conçu pour appliquer l'Article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et pour être pleinement compatible avec le TICE. Il s'insère donc parfaitement dans l'architecture internationale de désarmement. Le Secrétaire général l'a confirmé lorsqu'il a présenté son nouveau programme de désarmement. Il a affirmé que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et le TNP sont totalement compatibles et complémentaires. Il a également souligné que cela sert à inciter les opposants au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires à faire des progrès sur d'autres mécanismes de désarmement plus limités.

Accomplir des progrès en matière de désarmement nucléaire est plus urgent que jamais en ces temps de tensions accrues, du fait notamment que les armes nucléaires sont aujourd'hui beaucoup plus destructrices que les bombes larguées sur le Japon en 1945. Le risque d'une explosion nucléaire, accidentelle ou intentionnelle, n'a pas diminué, bien au contraire, et si jusque là nous n'avons pas eu à souffrir d'une catastrophe nucléaire, c'est que nous sommes bien chanceux.

Nous convenons aussi tout à fait avec le Secrétaire général que la non-prolifération et le désarmement vont de pair et conduisent à une sécurité accrue. C'est pourquoi nous ne devons pas retarder l'action en faveur du désarmement au motif que certaines conditions ne sont pas encore en place. C'est précisément en ces temps de tensions accrues et d'une reprise de la course aux armements qu'il nous faut utiliser le désarmement et la non-prolifération pour commencer à instaurer la confiance et à accroître la sécurité pour tous. Le TICE, avec sa norme contre les essais, est essentiel pour ce faire, non seulement en contribuant à cet argument et à la réalisation des objectifs de non-prolifération mais aussi en servant de mécanisme important de renforcement de la confiance et de la sécurité pour tous.

Les outils pour réduire l'insécurité et accroître la confiance sont là. C'est à nous maintenant de les utiliser et d'aller de l'avant vers un monde exempt d'essais nucléaires et d'armes nucléaires – un objectif

auquel tous les pays doivent nommément adhérer. En cette Journée internationale contre les essais nucléaires, je voudrais donc me joindre aux autres orateurs pour demander encore une fois à l'ensemble de la communauté internationale et à tous les États Membres de l'ONU d'œuvrer de concert dans l'optique d'un avenir plus sûr pour tous – un avenir sans prolifération, sans essais et sans armes nucléaires – en adhérant au TICE et au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

M. Stefanile (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration prononcée par l'observatrice de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques observations en sa qualité de Présidente de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

La présente réunion de haut niveau nous donne l'occasion de renouveler notre engagement d'atteindre l'objectif ultime d'un monde pacifique et sûr débarrassé des armes nucléaires. Conscients des conséquences humanitaires catastrophiques de l'utilisation d'armes nucléaires, nous sommes appelés à confirmer nos efforts pour avancer concrètement dans la voie du désarmement nucléaire. L'Italie est convaincue que l'objectif d'un monde débarrassé des armes nucléaires peut être réalisé en suivant une approche progressive, en adoptant des mesures concrètes et vérifiables pour renforcer la confiance mutuelle et en renforçant la perception d'une sécurité internationale solide. Ces progrès reposent sur la participation véritable et constructive de tous les acteurs compétents dans une perspective basée sur la recherche du consensus.

M. Perera (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.

À cet égard, si le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est la norme générale sur laquelle sont basées toutes les mesures de désarmement et de non-prolifération nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est un des piliers de l'architecture multilatérale de désarmement et de non-prolifération créée par le TNP. En interdisant les essais d'armes nucléaires et toutes les autres explosions nucléaires, il empêche la mise au point et l'amélioration qualitative des armes nucléaires et contribue à prévenir la compétition nucléaire.

Plus de 20 ans après son ouverture à la signature et en dépit du fait qu'il n'est pas encore entré en vigueur, le TICE a atteint deux objectifs importants. Il a ouvert la voie à un moratoire sur les essais nucléaires qui

est appliqué par tous les pays à une exception près et, par le biais de son organisation – l'OTICE –, il a créé un régime de vérification mondial hautement efficace et totalement fiable, dont le rôle précieux, qui consiste à fournir rapidement des données fiables et indépendantes, a été mis en exergue à maintes reprises, notamment à l'occasion des essais nucléaires qui ont malheureusement eu lieu en 2017. Cependant, des progrès dans la voie du désarmement et de la non-prolifération exigent que le moratoire volontaire en vigueur sur les explosions nucléaires expérimentales devienne une norme contraignante grâce à l'entrée en vigueur du TICE.

L'Italie a toujours été un fervent défenseur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et elle est profondément honorée d'assurer la présidence de la Commission préparatoire de l'OTICE en 2018. Elle appuie pleinement la Belgique et l'Iraq, qui coordonnent le processus de l'article XIV pour promouvoir le Traité. L'Italie s'associe à l'appel qu'ils ont lancé à tous les États qui ne l'ont pas encore fait – en particulier les huit États figurant encore à l'annexe 2 – afin qu'ils signent et ratifient le Traité.

Nous espérons que la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité, que l'Italie a parrainée, encouragera de nouvelles ratifications, et nous espérons que la prochaine réunion ministérielle du Groupe des amis du TICE, le 27 septembre, jouera un rôle de sensibilisation important à cet égard.

Dans cet esprit, après une année 2017 profondément troublante, nous accueillons également avec satisfaction la volonté déclarée de la République populaire démocratique de Corée de s'associer aux efforts internationaux pour l'arrêt total des essais nucléaires. Nous espérons que cette déclaration sera bientôt suivie de mesures concrètes en vue de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, et nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à prouver sa volonté de participer à des négociations crédibles et véritables en adhérant de nouveau au TNP et en signant et ratifiant le TICE.

D'un point de vue purement technique, le processus de dénucléarisation pourrait également bénéficier des compétences de l'OTICE. Dans le même temps, nous appelons la communauté internationale à continuer d'appuyer la finalisation du régime de vérification du TICE en vue du renforcement continu de ses capacités de surveillance. La collaboration active entre les États signataires et le Secrétariat

technique provisoire sera essentielle en vue de garantir l'installation en temps opportun, la certification et l'entretien des stations du système de surveillance international dans le monde entier.

Les menaces actuelles à la paix et à la sécurité mondiales font qu'il est plus important que jamais de renouveler tous les efforts aux fins de l'universalisation et de l'entrée en vigueur du TICE. Notre engagement commun est crucial en vue d'atteindre cet objectif. Tous les pays ont un rôle à jouer. En tant que Présidente en exercice de la Commission préparatoire, l'Italie invite tous les partenaires à travailler en étroite collaboration pour transformer l'élan politique en action puis en un processus concret.

M. Srivihok (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à m'associer à la déclaration prononcée par le représentant des Philippines au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Je tiens également à remercier le Kazakhstan d'avoir pris l'initiative de déclarer le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires. Cette commémoration a également été marquée au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, le 24 août, grâce aux efforts de l'Ambassade du Kazakhstan à Bangkok, offrant une possibilité de mener une réflexion sérieuse sur les conséquences tragiques des essais et des armes nucléaires dans un grand nombre de pays et de régions. Je saisis également cette occasion pour remercier M. Lassina Zerbo et M. Karipbek Kuyukov de leurs interventions perspicaces et de leur dévouement à cette cause.

La Thaïlande a toujours fermement reconnu l'importance du régime mondial de désarmement et de non-prolifération et sa contribution capitale à la paix et à la sécurité internationales. Même si le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) n'est pas encore entré en vigueur, il a déjà contribué de manière significative à ancrer une norme mondiale contre les essais nucléaires et au-delà.

Il m'est donc agréable d'annoncer aux États Membres que dans quelques semaines, la Thaïlande déposera son instrument de ratification du TICE. Je profite de ce moment pour remercier la communauté internationale de son appui durant notre processus de ratification, ainsi que pour l'appui fourni au Bureau national d'audit du Royaume de Thaïlande dans l'accomplissement de sa tâche en tant qu'auditeur externe

de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour la période 2018-2019.

La Thaïlande continuera de jouer son rôle, notamment en contribuant au régime de vérification du TICE en accueillant deux stations de surveillance internationales, en promouvant l'entrée en vigueur rapide et l'universalisation du Traité, et en appuyant la nature complémentaire du TICE et de tous les autres instruments pertinents. Nous contribuerons ainsi de manière globale à la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'abolition totale des armes nucléaires.

M. Pecsteen de Buytsverve (Belgique) : La Belgique se félicite des nombreuses déclarations de soutien au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) prononcées aujourd'hui. Elle s'associe pleinement au discours prononcé par l'observatrice de l'Union européenne.

Je voudrais aussi remercier M. Karipbek Kuyukov pour son témoignage. Rien n'est plus important en effet, en cette Journée internationale contre les essais nucléaires, que de donner la parole aux victimes, auxquelles nous sommes redevables. En qualité de coordonnatrice du processus de l'article XIV avec l'Iraq, la Belgique redouble d'efforts afin que les huit États de l'annexe 2 rejoignent le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et que celui-ci devienne universel. Un programme d'initiatives afin d'encourager l'adhésion des États au Traité est en cours de réalisation, dans lesquelles une importance particulière est donnée à l'engagement de la nouvelle génération et de la société civile, car nous sommes convaincus qu'une sensibilisation à tous les niveaux est propice à faire évoluer les positions.

Soixante-treize ans après Nagasaki et Hiroshima, la réunion d'aujourd'hui est l'occasion de réitérer l'inadmissibilité des tests nucléaires. Ceux-ci ont en effet un impact dévastateur et nocif sur la vie et la santé des populations, ainsi que sur l'environnement. Ils représentent également un obstacle majeur à la pleine réalisation de l'objectif final du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à savoir un monde exempt d'armes nucléaires.

Un monde sans armes nucléaires passe par un monde sans essais nucléaires. Les progrès importants réalisés doivent certes être soulignés. Grâce à l'effet normatif du Traité, un seul État au monde a effectué des tests nucléaires au XXI^e siècle : la Corée du Nord.

Les développements récents au niveau politique dans ce dossier laissent présager une évolution positive.

Cependant, si les annonces récentes de la Corée du Nord peuvent relancer l'espoir d'un monde sans essais nucléaires, seule l'adhésion au Traité est en mesure d'offrir une perspective de réalisation durable de cet objectif. Tout accord complet pour mettre fin à la crise nucléaire et achever la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée doit prévoir un arrêt irréversible, juridiquement contraignant et vérifiable de son programme d'essais nucléaires. Cela serait possible avec la signature et la ratification du TICE par la République populaire démocratique de Corée.

La Belgique encourage les États Membres de l'ONU à s'unir autour de cet objectif, car, plus que jamais, le contexte sécuritaire mondial actuel appelle à une réaffirmation des objectifs du Traité et à une consolidation du régime global de non-prolifération. Comme l'affirme en préambule le récent Programme de désarmement du Secrétaire général, rester fermement engagé sur ces questions, c'est assurer notre avenir commun.

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique se félicite de la convocation de la présente séance. Nous savons gré au Kazakhstan d'avoir encouragé la célébration de cette Journée internationale contre les essais nucléaires, car nous considérons qu'il est de la plus haute importance que cette date continue de nous rappeler à la nécessité urgente d'éliminer non seulement les essais nucléaires mais aussi les armes nucléaires.

Aujourd'hui, nous rappelons les plus de 2 000 essais d'explosions nucléaires qui ont été réalisés depuis 1945 par les seuls huit États Membres de l'Organisation qui détiennent l'arme nucléaire. Nous ne devons oublier ni les faits ni les témoignages des victimes des essais nucléaires dans le monde, et nous devons toujours garder à l'esprit les conséquences humanitaires dévastatrices des armes nucléaires.

L'interdiction et l'élimination des essais nucléaires sont des mesures cruciales pour prévenir la prolifération nucléaire horizontale ou verticale, et pour instaurer un monde exempt à jamais d'armes nucléaires. Les parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont nous sommes, ont convenu par consensus qu'il s'agirait précisément de la première des étapes qui mèneront méthodiquement au désarmement nucléaire. Certes, nous nous félicitons que certains acteurs aient

déclaré cesser les essais nucléaires, mais les moratoires volontaires ne sauraient remplacer une interdiction juridiquement contraignante des essais nucléaires ou la vérification qui l'accompagne.

Le Mexique continuera de promouvoir activement l'interdiction complète des essais nucléaires à l'Assemblée générale, par le biais du projet de résolution que nous présentons traditionnellement, chaque année, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que par diverses mesures visant à promouvoir la signature et la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), en vue de sa prompte entrée en vigueur. Le Mexique a toujours argué que le TICE revêtait une grande importance en tant qu'instrument complémentaire du régime global de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

À l'instar de nombreux autres orateurs ce matin, nous regrettons que, plus de 20 ans après son ouverture à la signature, le TICE ne soit toujours pas entré en vigueur. C'est pourquoi nous demandons aux huit États dont la signature ou la ratification permettra son entrée en vigueur de rejoindre de toute urgence le Traité, et ce, sans conditions. Toutefois, nous nous félicitons des travaux techniques réalisés par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et par les responsables du système international de vérification. Leur persévérance et leur professionnalisme durant la période intérimaire précédant l'entrée en vigueur du Traité sont indispensables pour démontrer l'impartialité, la robustesse et la crédibilité du système. Comme je l'ai déjà dit, l'arrêt des essais nucléaires n'est qu'une étape sur la longue route qui mène au désarmement général et complet.

Aujourd'hui, nous pouvons nous enorgueillir de disposer d'un Traité sur l'interdiction des armes nucléaires contenant des dispositions compatibles avec une interdiction totale des essais nucléaires. L'élimination de ces essais est une étape importante, mais elle ne saurait se substituer à des avancées tangibles s'agissant du respect des obligations et engagements internationaux en matière de désarmement nucléaire, en particulier ceux qui incombent aux États dotés de l'arme nucléaire.

Le régime international de non-prolifération et de désarmement doit être étayé et respecté par tous, sans conditions, afin d'accélérer l'instauration d'un monde exempt à jamais d'armes nucléaires. La survie de l'humanité en dépend.

M. Iteboje (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette séance plénière très importante à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires. Qu'il me soit également permis de remercier le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Lassina Zerbo, ainsi que son équipe dévouée, des efforts inlassables qu'ils déploient pour promouvoir le Traité et renforcer son régime de vérification.

Le Nigéria s'associe à la déclaration faite par le représentant du Kenya au nom du Groupe des États d'Afrique.

Ma délégation rappelle l'adoption de la résolution 64/35, qui demandait que soit célébrée comme il se doit la Journée internationale contre les essais nucléaires, et salue l'initiative louable de la délégation kazakhe. Ladite résolution est destinée à éduquer le public et à le sensibiliser aux épouvantables effets des explosions expérimentales d'armes nucléaires et à la nécessité d'y mettre fin, en tant que moyen supplémentaire de parvenir à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Ma délégation regrette vivement que, 21 ans après avoir été ouvert à la signature, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ne soit toujours pas entré en vigueur. Nous appelons donc ceux qui ne l'ont pas encore signé ou ratifié, en particulier les huit derniers États mentionnés à son annexe 2, à le faire sans plus attendre.

Ayant ratifié le TICE en septembre 2009, le Nigéria est déterminé à plaider pour son entrée en vigueur et appuie tous les efforts visant à insuffler et entretenir une dynamique politique accrue et à maintenir la sensibilisation du public nécessaire à sa promotion et son entrée en vigueur. À cet égard, nous partageons cette vision concernant les moyens de promouvoir cet objectif dans le cadre de la non-prolifération et du désarmement afin de faciliter l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

L'existence persistante des armes nucléaires continue de faire peser une menace existentielle sur l'humanité tout entière. Le coût de l'entretien et de la modernisation de ces armes est choquant et inadmissible par rapport aux ressources que les États pourraient consacrer à des initiatives plus utiles et plus

productives susceptibles de favoriser la croissance et le développement pacifique des sociétés.

Le Nigéria est préoccupé par la lenteur des progrès accomplis par les États dotés d'armes nucléaires en vue de l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires, conformément à leurs obligations et engagements juridiques au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). À cet égard, nous voudrions souligner que l'universalisation du TNP dépend du strict respect de ses trois piliers, à savoir le désarmement, la non-prolifération et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour rappeler l'avis consultatif de 1996 de la Cour internationale de Justice (A/51/218, annexe), qui affirme que la menace ou l'emploi d'armes nucléaires constitue un crime contre l'humanité et une violation du droit international, notamment du droit international humanitaire.

Le Nigéria réaffirme que les conséquences humanitaires catastrophiques qui pourraient résulter de l'emploi délibéré ou de l'explosion accidentelle d'armes nucléaires sont une raison impérieuse pour tous les États de s'attaquer à la question de la possession continue de ces armes. Les armes nucléaires demeurent les agents ultimes de destruction massive, et tous les processus de désarmement dans le cadre du large éventail d'objectifs poursuivis par l'ONU doivent viser à leur élimination totale. À cette fin, ma délégation tient à rappeler avec satisfaction l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, un Traité historique qui a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017.

Ma délégation est fière d'avoir participé activement aux processus qui ont conduit à son adoption et d'avoir été l'un des premiers pays à le signer. Notre engagement a été guidé par notre position fondée sur les principes concernant la dénucléarisation du monde. En Afrique, cela fait longtemps que nous avons pris conscience de la menace existentielle que représentent les essais nucléaires pour la survie de l'humanité. C'est pour cette raison que les pays africains ont adopté collectivement le Traité de Pelindaba, par lequel ils ont renoncé à acquérir des d'armes nucléaires à des fins militaires et ont proclamé l'Afrique zone exempte d'armes nucléaires qui servira de bouclier au territoire africain, notamment en interdisant le stationnement de dispositifs explosifs nucléaires sur le continent et les essais nucléaires sur l'ensemble du territoire du continent africain.

Les avantages civils et scientifiques offerts par le TICE et ses technologies de vérification constituent des priorités pour le Nigéria. À cette fin, le Nigéria prend note des progrès accomplis dans le cadre du régime de vérification et tient à exprimer son ferme appui au Traité et sa satisfaction quant aux activités et aux travaux menés par la Commission préparatoire, notamment le renforcement des capacités de vérification du Traité. Ma délégation est convaincue que tous les voies et moyens visant à mettre fin aux essais nucléaires dépendront de l'entrée en vigueur du TICE et de son application.

Pour terminer, nous encourageons le Secrétaire exécutif, la Commission préparatoire et le Groupe des Amis du TICE à poursuivre leurs efforts pour relever les défis qui subsistent et obtenir les signatures et ratifications qui sont nécessaires à l'entrée en vigueur du TICE.

M. Escalante Hasbún (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires et remercier la Mission permanente du Kazakhstan de ses efforts à cet égard. El Salvador est fier de s'être porté coauteur de la résolution 72/51.

À notre avis, la sensibilisation aux effets des explosions nucléaires expérimentales et de tout autre type d'explosion nucléaire est une question dont il faut se soucier actuellement et un problème auquel nous devons continuer à accorder une attention particulière. Dans le même temps, il s'agit d'un tremplin important pour réaliser l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. El Salvador est fermement convaincu que le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements sont des éléments fondamentaux si nous voulons honorer notre engagement de maintenir la paix, la sécurité et la stabilité internationales, dans le respect des droits de l'homme et compte tenu des conséquences néfastes potentielles de leur emploi sur le plan humanitaire.

Mon pays estime que l'existence persistante d'armes nucléaires continue de faire peser une grave menace sur l'humanité. Comme nous le savons, leur emploi, délibérément ou à la suite d'une erreur d'appréciation, entraînerait des conséquences catastrophiques telles qu'aucun État ni aucune organisation n'aurait les capacités nécessaires pour y faire face. C'est pourquoi, en tant que pays respectueux du droit international, et conformément à l'article VI

du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), nous nous félicitons de l'adoption et de l'ouverture à la signature du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, que mon pays a eu le plaisir de ratifier le 30 juillet et dont nous attendons l'entrée en vigueur avec impatience, cet instrument étant le premier instrument de droit international à interdire ce type d'armes qui frappent sans discrimination, qui sont les seules armes et les plus meurtrières qui ne sont pas réglementées par le droit international. Cela va contre l'éthique, la morale et la logique que deux types d'armes de destruction massive – chimiques et biologiques – soient interdits par le droit international, alors que l'existence et l'emploi potentiel d'autres types d'armes de destruction massive ayant une capacité de destruction égale ou supérieure constituent toujours la base de doctrines de sécurité de nombreux États.

Les essais nucléaires ne font que compromettre la paix, la sécurité et la stabilité internationales et mettent en danger la vie de millions de personnes. En outre, ils vont à l'encontre de l'objectif et du but du régime de désarmement et de non-prolifération et des obligations et dispositions énoncées dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion, comme beaucoup d'autres l'ont fait, pour réitérer l'importance et la nécessité d'une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), maillon important et indispensable du régime de désarmement et de non-prolifération, ainsi que du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et des autres instruments déjà en vigueur ou qui, pour des raisons politiques, n'en sont qu'au stade de projet ou ne sont pas encore entrés en vigueur.

Mon gouvernement saisit également cette occasion pour exprimer ses préoccupations et sa déception face aux profondes divergences observées en ce qui concerne la question nucléaire lors des récents travaux de la Première Commission. Nous espérons que les intérêts universels l'emporteront sur les intérêts individuels au moment de traiter cette question à la nouvelle session ouverte en septembre. Nous appelons également les États visés à l'annexe 2 du TICE à accélérer le processus de signature et/ou de ratification de cet instrument. Par ailleurs, nous exhortons les États à s'abstenir de procéder à des essais nucléaires, des essais non explosifs, des expériences sous-critiques, y compris celles effectuées par simulation, et de toute action visant à mettre au point ou améliorer les armes

nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Mon pays se félicite de tous les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin aux essais nucléaires.

Pour terminer, nous voudrions saluer tout particulièrement le rôle que jouent les gouvernements, les organisations non gouvernementales, la société civile, les universités, les groupes de réflexion et les médias pour promouvoir cet objectif et celui de l'élimination totale des armes nucléaires.

M. Bahr Aluloom (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président de l'Assemblée générale. Nous remercions sincèrement le Secrétaire général António Guterres de sa déclaration, et nous remercions également M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et M. Karipbek Kuyukov, Ambassadeur honoraire du projet ATOM (Abolish Testing. Our Mission), de leurs témoignages.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le représentant du Sultanat d'Oman au nom du Groupe des États arabes.

L'histoire a montré de manière incontestable qu'une course aux armements sous toutes ses formes est profondément destructrice pour l'humanité, fait un grand nombre de victimes, détruit l'environnement et la nature et sème la souffrance dans tous les milieux. À cet égard, mon gouvernement réitère qu'il importe de tout mettre en oeuvre aux fins de l'élimination complète et définitive des armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive afin de bâtir un monde exempt de ces armes désastreuses. De cette manière, nous parviendrons à édifier un monde sûr et prospère pour nous et pour les générations futures. Cela exigera que nous conjuguions nos efforts pour atteindre les objectifs souhaités.

Il existe un risque croissant que des groupes terroristes mettent la main sur les technologies et les matières nucléaires dont ils ont besoin pour fabriquer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Le terrorisme nucléaire est une des plus dangereuses menaces à la sécurité internationale. Des mesures strictes de sécurité nucléaire doivent être mises en place pour empêcher que les terroristes et d'autres entités non autorisées accèdent aux matières nucléaires.

En tant que co-facilitateur, avec le Royaume de Belgique, de l'article XIV du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), mon

gouvernement estime que sa ratification par les huit États cités à l'annexe 2 doit se faire dans les plus brefs délais afin que le TICE puisse entrer en vigueur en tant qu'instrument juridique afin d'améliorer le régime de non-prolifération. En outre, la ratification par l'un de ces huit États en particulier – à savoir l'entité israélienne – ouvrirait la voie à un autre processus qui serait dans l'intérêt de la communauté internationale, et plus spécifiquement de la région du Moyen-Orient. Elle marquerait également une avancée dans la bonne direction en vue de la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive. Nous savons tous que la région du Moyen-Orient est un foyer de tensions et qu'Israël doit faire preuve de la plus grande sagesse et se montrer raisonnable en adhérant aux instruments juridiques internationaux pertinents et en les ratifiant. Cela contribuerait à apaiser les tensions, étant donné que toutes les autres parties au Moyen-Orient ont déjà ratifié le premier de ces instruments, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

L'importance du TICE et du TNP repose sur les trois piliers interconnectés : désarmement, non-prolifération et utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Ces deux instruments sont les pierres angulaires du régime de non-prolifération. Outre les obligations politiques et morales que cela entraîne, l'entrée en vigueur du TICE en ferait un instrument juridiquement contraignant qui renforcerait l'efficacité du régime de non-prolifération et contribuerait aux initiatives visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, notamment au Moyen-Orient.

L'Iraq copréside de 2017 à 2019, avec le Royaume de Belgique, la dixième Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICE. En outre, l'Iraq préside la Première Commission à sa soixante-douzième session. Nous soulignons donc les efforts énergiques que déploie l'Iraq dans le domaine du désarmement afin de renforcer la paix et la sécurité internationales, outre sa lutte et sa victoire contre les bandes terroristes de Daech et le terrorisme.

La ratification du TICE par mon pays le 26 septembre 2013 était basée sur sa conviction que nous devons complètement éliminer les armes nucléaires et les armes de destruction massive, conformément au paragraphe E de l'article 9 de la Constitution iraquienne. Cela indique clairement que l'Iraq remplit ses obligations internationales dans les domaines du désarmement et de

la non-prolifération, contribuant ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Mon gouvernement est conscient que les progrès vers l'universalisation de tous les traités et conventions liés aux armes nucléaires et autres armes de destruction massive et leur stricte application, sans discrimination, tout en éliminant pleinement ces armes, sont essentiels pour que la communauté internationale parvienne à éliminer l'emploi ou la menace d'emploi d'armes de destruction massive. Cela permettrait de bâtir un avenir sûr et solide pour nos communautés et les générations futures. Sur cette base, la délégation de mon pays a voté pour le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté en juillet 2017. À cet égard, ma délégation estime que l'adoption du Traité a été le point culminant des efforts déployés sans relâche par les États Membres au cours des 20 dernières années.

Pour terminer, en tant que co-facilitateur de l'article XIV du TICE avec le Royaume de Belgique, mon pays réitère sa disposition à coopérer avec la communauté internationale pour accélérer l'entrée en vigueur du Traité afin de bâtir un monde exempt d'essais nucléaires en vue renforcer la paix et la sécurité internationales.

M^{me} Rodríguez Camejo (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous sommes reconnaissants de la convocation de cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, et nous remercions le Kazakhstan de l'avoir promu et d'avoir travaillé avec ardeur à son organisation.

Cuba réitère sa profonde préoccupation face au danger croissant que pose l'existence des armes nucléaires et à la menace qu'elles représentent pour la survie de l'espèce humaine. Il est profondément préoccupant que les États détenteurs d'armes nucléaires aient abaissé le seuil à partir duquel l'utilisation de ces armes serait envisagée, notamment face à des menaces stratégiques non nucléaires. Nous sommes également alarmés par le renforcement du rôle des armes nucléaires dans leurs doctrines militaires de défense et de sécurité, qui accélère le réarmement et la course aux armements nucléaires, ce qui pourrait mener l'humanité au bord d'un conflit nucléaire aux répercussions néfastes. Il est préoccupant que les États dotés de l'arme nucléaire continuent de mettre au point de nouveaux systèmes d'armement nucléaire et de moderniser ceux qu'ils ont déjà, en particulier au moyen d'essais sous-critiques et de méthodes sophistiquées, et envisagent même de reprendre les explosions nucléaires expérimentales.

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale contre les essais nucléaires, Cuba réaffirme qu'elle est opposée aux essais d'armes nucléaires sous quelque forme que ce soit – qu'il s'agisse des explosions expérimentales ou de celles réalisées au moyen de méthodes sous-critiques ou d'autres méthodes sophistiquées. Nous sommes pour leur interdiction totale et effective et pour la fermeture et le démantèlement de toutes les installations servant à cette fin ainsi que les infrastructures connexes.

Cuba est fière d'avoir été le cinquième État à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui, en plus de déclarer illégales les armes nucléaires et la doctrine dite de dissuasion nucléaire et de fournir un cadre pour l'élimination totale et complète de ces armes, interdit également tous les types d'essais. Nous encourageons les États à signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires afin qu'il puisse entrer rapidement en vigueur, ainsi qu'à participer au plus haut niveau à la réunion qui sera organisée le 26 septembre pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Nous avons la responsabilité morale de faire prendre conscience de la menace que représentent les armes nucléaires et d'œuvrer en faveur d'un monde libéré de ces armes, dans l'intérêt des générations présentes et futures. Nous nous félicitons de la contribution apportée par le Secrétaire général à travers son programme de désarmement, dans lequel il rappelle que l'élimination totale des armes nucléaires est la priorité absolue dans le domaine du désarmement.

M. Yu Peng (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Président d'avoir convoqué la présente séance. Il est dans l'intérêt commun de toute l'humanité de parvenir à une interdiction complète et à une élimination totale des armes nucléaires, d'éliminer la menace d'une guerre nucléaire et de construire un monde exempt d'armes nucléaires. Depuis son adoption il y a 20 ans, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est devenu un pilier principal du système international de désarmement et de non-prolifération et a contribué de façon indélébile à prévenir une course à l'armement nucléaire, à réduire le risque de guerre nucléaire et à préserver la paix et la sécurité mondiales.

Le monde connaît actuellement de profonds bouleversements et les défis à la sécurité ainsi que les menaces à l'équilibre stratégique et à la stabilité du monde se multiplient. Le chemin qui mène au désarmement et à la non-prolifération nucléaires est long

et tortueux. Étant donné le nouveau contexte, tous les pays doivent adhérer à l'idée d'une sécurité commune, globale, durable et fondée sur la coopération, et viser la sécurité universelle. Ils doivent éliminer les causes à l'origine de l'existence et de la prolifération des armes nucléaires. Ils doivent en outre créer un environnement international en matière de sécurité propice à l'entrée en vigueur du Traité.

Il faut accélérer le renforcement des institutions, éviter le double jeu, deux mesures et préserver, ensemble, l'autorité et l'efficacité du système international de non-prolifération nucléaire. Une impulsion politique plus forte est nécessaire de la part des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui doivent continuer d'honorer l'engagement qu'ils ont pris de respecter le moratoire sur les essais nucléaires, tandis que tous les autres pays doivent appuyer pleinement et sans réserve le Traité.

La Chine s'est toujours prononcée en faveur de l'interdiction complète des armes nucléaires et de leur élimination totale. La Chine est attachée au principe de non-recours en premier aux armes nucléaires, et s'abstient sans condition de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires contre des États non dotés de l'arme nucléaire ou contre des zones exemptes d'armes nucléaires. Ayant été un des premiers signataires du TICE, la Chine souscrit à tous les buts et objectifs qui y sont énoncés, honore l'engagement qu'elle a pris de respecter le moratoire et appuie toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale ainsi que la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité. La Chine participe activement aux efforts internationaux visant à promouvoir l'entrée en vigueur du TICE, et nous préparons à appliquer le Traité est au premier rang de nos priorités. Ces dernières années, la Chine a accompli d'énormes progrès dans la construction, la mise à l'essai et la certification des stations de surveillance sur son territoire.

La Chine continuera d'œuvrer avec toutes les parties prenantes en faveur de l'entrée en vigueur rapide du TICE et de déployer des efforts inlassables pour atteindre l'objectif d'une interdiction complète des armes nucléaires et de leur élimination totale.

M. Prasad (Fidji) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée d'avoir convoqué cette importante séance. Je remercie aussi le Kazakhstan de l'avoir rendue possible. Les Fidji se félicitent de cette occasion qui leur est donnée de participer à la présente séance. Nous avons en effet été témoins des effets

terrifiants et tragiques qu'ont eus les essais d'armes nucléaires dans la région du Pacifique.

La question de l'élimination totale des armes nucléaires est inscrite à l'ordre du jour international depuis 1946, lorsque l'Assemblée générale a adopté sa première résolution (résolution 1 (I)), qui appelait à l'élimination des armes nucléaires. Soixante-douze ans plus tard, nous en sommes toujours là. Et en ces temps troublés, nous devons continuer de formuler cette exigence avec une insistance renouvelée, jusqu'à ce que le travail soit accompli, que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires soit ratifié et en vigueur, et que tous les essais aient cessé.

Les Fidji se joignent activement à cet appel car nous avons l'expérience directe de ce que veut dire être en première ligne des essais nucléaires. Entre 1957 et 1958, alors que les Fidji étaient encore une colonie, plusieurs centaines de soldats fidjiens ont participé aux activités d'essais nucléaires dans le Pacifique, contre leur volonté. Ils sont presque tous morts – la plupart dans de conditions de santé épouvantables, sans aucun appui ni aucune reconnaissance de la part des autorités de l'époque. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. Dans tout le Pacifique, des communautés entières ont été délibérément ou indirectement exposées aux essais nucléaires réalisés au sol, en mer ou dans l'atmosphère, le tout dans des environnements extrêmement fragiles et des zones sismiques.

Toute la région a éprouvé directement les souffrances humaines que cela cause. Nous vivons dans notre chair la tragédie que cela provoque. Je rends hommage à tous ceux qui ont perdu la vie, qui ont souffert ou qui n'ont pas reçu l'appui dont ils avaient si cruellement besoin. Les effets des essais nucléaires dans le Pacifique sur les êtres humains et sur l'environnement ne sont pas chose du passé. Ils constituent encore aujourd'hui une menace persistante pour nos efforts de développement durable, plus particulièrement pour la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la santé et au bien-être de nos populations, à l'égalité des sexes et à l'environnement, sur terre et dans les océans.

Quelque 300 essais nucléaires ont été effectués en Polynésie française entre 1966 et 1974. Nous sommes éternellement reconnaissants à l'Assemblée et à ceux qui nous ont précédés dans cette salle d'avoir attiré l'attention du monde sur cette tragédie dans le Pacifique. Les stations de surveillance radiologique des Fidji ont détecté à l'époque les retombées

stratosphériques des essais nucléaires tout au long de cette période. Toutefois aucun des pays du Pacifique n'avait les moyens de contrôler les fuites radiocatives des essais nucléaires sous-marins qui ont suivi. Les problèmes sanitaires que connaissent de nombreux pays du Pacifique en raison de ces essais et leur impact sur la vie marine et les structures sous-marines fragiles sont largement méconnus et restent insuffisamment étudiés. Nous ne savons pas non plus quelles peuvent être les incidences du réchauffement des océans dû aux changements climatiques dans ce contexte. Les Fidji sont extrêmement préoccupées par les fuites et les rejets radioactifs qui s'échappent des sites d'essai.

Les peuples du Pacifique et nos dirigeants ont lutté farouchement pour mettre fin aux essais nucléaires et pour un monde exempt d'armes nucléaires. Les Fidji sont partie au Traité de Rarotonga, établissant officiellement la zone dénucléarisée du Pacifique Sud, qui est entré en vigueur en 1986. Le Traité interdit l'utilisation, l'essai et la possession d'armes nucléaires à l'intérieur des frontières de la zone.

Nous avons l'honneur de compter parmi les premiers États ayant ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en 1996. Nous sommes fiers d'être l'un des signataires du Traité de 2017 sur l'interdiction des armes nucléaires. Ce traité considère les armes nucléaires comme un affront à l'humanité; et les répercussions humanitaires, environnementales et sur les droits de l'homme de l'utilisation d'armes nucléaires et des essais y afférents deviennent donc la responsabilité de l'humanité tout entière. Ce traité propose un nouveau cadre international crucial pour remédier aux séquelles dévastatrices des essais nucléaires dans le Pacifique. En cette journée lourde de sens, les Fidji exhortent le système des Nations Unies à saisir les occasions créées par le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires pour évaluer les incidences des essais nucléaires dans le Pacifique sur la santé et les droits de l'homme, ainsi que leurs effets humanitaires et environnementaux, et à élaborer des plans d'action afin d'y remédier.

Avant de terminer, je m'en voudrais de ne pas féliciter et remercier nos invités, M. Zerbo et M. Kuyukov. Les Fidji se joignent à nos collègues pour les féliciter de leur leadership, de leur sagesse et de l'inspiration qu'ils ont été pour nous ce matin.

M. Carazo Zeledón (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Nous savons gré au Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette importante

commémoration, et nous remercions le Secrétaire général pour son appui à cette cause – attesté par sa présence à notre célébration aujourd’hui –, pour le message qu’il a transmis, ainsi que pour ses efforts dans ce domaine, efforts que reflète son rapport intitulé *Assurer notre avenir commun : Un programme de désarmement*. Nous remercions enfin M. Zerbo et M. Kuyukov de leurs déclarations ambitieuses et qui sont pour nous une source d’inspiration.

Nous nous associons une nouvelle fois à la commémoration de la Journée internationale contre les essais nucléaires, dédiée à la mémoire des victimes des conséquences les plus douloureuses des essais et de l’utilisation d’armes nucléaires. C’est une nouvelle occasion de rappeler au monde le danger que représentent les armes nucléaires pour l’humanité, l’environnement, et la stabilité et la sécurité internationales.

Nous estimons avoir aujourd’hui des raisons d’être plus optimistes, maintenant que la communauté internationale est parvenue à concrétiser le Traité sur l’interdiction des armes nucléaires. Son adoption marque un jalon historique sur la voie qui doit impérativement mener au désarmement nucléaire, et représente un signe d’espoir pour l’humanité. En outre, ce nouvel instrument est un hommage bien mérité à toutes les victimes de l’emploi ou de l’expérimentation d’armes nucléaires et, par son adoption, nous respectons leur ténacité et un devoir déontologique.

C’est un premier pas vers l’interdiction des armes nucléaires et de leurs conséquences humanitaires inacceptables, avant qu’elles soient éliminées. Comme cela a été dit, à la date d’aujourd’hui, un an à peine après son adoption, le Traité compte déjà 60 États signataires et 15 ratifications. Nous sommes sur la bonne voie et nous invitons tous les États à finaliser leur processus de ratification afin d’obtenir les 50 ratifications nécessaires pour assurer l’entrée en vigueur du Traité et nous rapprocher ainsi d’un monde exempt d’armes nucléaires.

L’objectif central de nos actions a toujours été le même, à savoir répondre à l’impératif déontologique du désarmement nucléaire, afin que l’humanité n’ait plus jamais à affronter les conséquences catastrophiques d’une utilisation d’armes nucléaires, ni à courir le risque d’une détonation qui résulte d’un accident, d’un calcul ou d’un dessein. Nous rejetons obstinément l’idée fautive qui prétend que les armes nucléaires assurent la défense et la sécurité. Les armes nucléaires ont toujours été et seront toujours un facteur d’insécurité pour l’humanité,

et c’est pourquoi le rejet des armes nucléaires doit être généralisé.

Nous condamnons également la prolifération verticale et technologique des armes nucléaires, qui, loin d’éliminer le risque d’une catastrophe nucléaire, l’accroît. Cette menace est incompatible avec le droit international et, en particulier, avec le droit international humanitaire. Nous réaffirmons également que les obligations internationales en matière de non-prolifération doivent être respectées, en particulier par les États dotés de l’arme nucléaire. Nous devons nous attacher à mettre fin aux essais nucléaires, dans l’objectif d’éliminer totalement les armes nucléaires et, dans ce sens, l’entrée en vigueur du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est indispensable. Nous exhortons une nouvelle fois les États qui n’ont pas encore ratifié le TICE, en particulier les huit États qui ont été mentionnés ce matin, à le faire dès que possible.

Nous réitérons notre appel à unir tous nos efforts dans cette entreprise, en particulier dans la conjoncture actuelle, parce que la paix et la sécurité internationales en dépendent. Le Costa Rica a toujours été convaincu que cette tâche est la responsabilité de tous et que, comme nous l’avons démontré, il vaut la peine de persévérer dans cette lutte.

M. Ngundze (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) :
Ma délégation remercie le Président d’avoir organisé la présente séance.

Ma délégation s’associe à la déclaration faite par le représentant du Kenya au nom du Groupe des États d’Afrique.

Elle se félicite de la convocation de cette réunion de haut niveau pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires, qui offre à la communauté internationale une occasion sans égale de mettre en lumière les dangers et menaces que font peser les essais nucléaires sur la paix et la sécurité internationales, et de rendre hommage aux victimes des explosions expérimentales d’armes nucléaires. Tandis que nous célébrons cette journée importante dans le calendrier de l’Assemblée générale, il convient de réfléchir aux défis et possibilités que rencontrent actuellement la réalisation et le renforcement des normes internationales contre les essais nucléaires, et le désarmement nucléaire en général.

La commémoration de cette année a lieu sur fond de vives préoccupations autour des conséquences humanitaires catastrophiques qu’aurait l’explosion

d'une arme nucléaire, qu'elle soit accidentelle ou délibérée. Ces préoccupations ont été encore avivées par l'accélération, par certains États dotés de ces armes, du développement horizontal de leurs arsenaux nucléaires et de leurs vecteurs. Ma délégation voudrait saisir l'occasion de la commémoration de la Journée internationale contre les essais nucléaires de cette année pour exhorter les États qui ont mis au point l'arme nucléaire et qui en sont dotés à progresser d'urgence sur la voie de son élimination totale.

Ma délégation est fermement convaincue que la célébration d'aujourd'hui doit être un rappel constant de l'importance de l'entrée en vigueur et de l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui est à la fois un pilier de nos efforts collectifs visant à prévenir la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires, et un fondement robuste pour l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Dans ce contexte, nous souhaitons nous faire l'écho du sentiment qui a été partagé à la présente séance et dire notre préoccupation face à l'absence de progrès s'agissant des ratifications du TICE, en particulier par les huit derniers États visés à l'annexe 2, qui ont été souvent mentionnés par divers orateurs ce matin. L'Afrique du Sud estime qu'au cas où le TICE n'entrerait pas en vigueur, le mécanisme de non-prolifération et de désarmement nucléaires s'en trouverait affaibli et compromis, ce qui porterait un coup dur aux efforts déployés par la communauté internationale en vue de l'avènement d'un monde exempt de la menace d'une catastrophe nucléaire.

Nous avons exprimé à maintes reprises notre point de vue selon lequel, tant que le TICE n'est pas entré en vigueur, il est essentiel que les pays maintiennent un moratoire sur les explosions nucléaires, mais ce moratoire ne saurait se substituer à long terme à un engagement juridiquement contraignant. L'Afrique du Sud continuera de participer activement aux travaux de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), sur le plan technique et politique.

Pour terminer, l'Afrique du Sud tient à féliciter le Secrétaire exécutif, S. E. M. Lassina Zerbo, et son équipe, pour les efforts inlassables qu'ils déploient à Vienne et à New York pour promouvoir l'universalisation du Traité et assurer la continuité des travaux de la Commission préparatoire de l'OTICE, en dépit des difficultés actuelles.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous voudrions nous associer à la déclaration qui a été prononcée par le Représentant permanent des Philippines au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

En guise de préambule, je voudrais reprendre à mon compte l'observation très importante faite par le Secrétaire général dans son message de ce matin :

« L'impact catastrophique des essais nucléaires a eu des conséquences profondes sur l'environnement, la santé humaine, la sécurité alimentaire et le développement économique ».

Mon collègue, le Représentant permanent des Fidji, s'est également fait l'écho de cette observation il y a quelques instants, en indiquant que les essais effectués dans le Pacifique par le passé constituent une menace pour le développement durable. Nous partageons ce point de vue très important.

Nous devons reconnaître clairement et avec détermination notre responsabilité commune de créer une dynamique politique à l'échelle mondiale contre la mise à l'essai et la possession d'armes nucléaires et pour leur élimination complète. Rien ne saurait justifier sur le plan moral la mise à l'essai ou la possession de ces armes immorales. Alors que nous commémorons ce message de la plus haute importance, nous devons redoubler d'efforts, par des mesures et des politiques concrètes, pour mettre un terme aux essais nucléaires et en vue de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

On aurait pu penser qu'à la suite des dévastations subies Hiroshima et Nagasaki et de plus de 2 000 essais nucléaires effectués en 70 ans, avec leurs conséquences inacceptables sur le plan humain, environnemental et économique, ces explosions expérimentales auraient cessé. Tel n'est pas le cas. Il existe des réalités très sombres. En dépit de l'existence d'instruments multilatéraux contre les armes nucléaires et les autres armes de destruction massive, les armes nucléaires ont été modernisées, et certains affichent un nouvel enthousiasme pour ces armes. Il n'y a pas si longtemps, la communauté internationale a été témoin de menaces irresponsables d'emploi d'armes nucléaires. La tendance a été plus à l'affrontement qu'au respect des normes mondiales, au dialogue responsable et au désarmement.

L'Indonésie est préoccupée par ces tendances négatives. En tant que pays qui, il y a longtemps, a délibérément renoncé aux armes nucléaires, l'Indonésie exhorte les États qui possèdent et mettent à l'essai des

armes nucléaires, ainsi que les États qui bénéficient d'une protection au titre de la politique du parapluie nucléaire, à respecter leurs engagements en matière de désarmement. Ils ont une plus grande responsabilité s'agissant de concrétiser leurs engagements et de promouvoir un climat international pacifique et sûr. Cela ne doit pas aller dans un seul sens. Le non-respect des engagements en matière de désarmement entraîne des risques de prolifération et une instabilité fatale.

L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est un élément essentiel en vue de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Il faut accélérer les efforts pour y parvenir. L'Indonésie s'est acquittée de ses responsabilités, notamment en ratifiant le TICE. Nous appelons les autres États visés à l'annexe 2 à s'acquitter de leurs responsabilités. Il faut mettre un terme à tous les essais d'armes nucléaires et garantir leur interdiction et leur élimination totales. Il ne faut pas soumettre notre Terre à d'autres dégâts environnementaux et radiations découlant d'armes nucléaires. Dans ce contexte, l'adoption historique du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, l'an dernier, témoigne également d'une forte détermination au niveau international. Nous devons tous jouer le rôle qui nous revient pour contribuer à son universalisation.

Je m'en voudrais de ne pas saluer le militantisme important des groupes de la société civile, qui sensibilisent aux dangers des explosions expérimentales nucléaires. Leur contribution est indispensable. L'Indonésie remercie également le Secrétaire général d'avoir présenté *Assurer notre avenir commun : Un programme de désarmement*. Les progrès réalisés dans le cadre de ce programme permettront également de renforcer le plaidoyer politique contre les essais nucléaires.

Pour terminer, je voudrais réitérer que nos mesures et nos politiques respectives doivent viser à renforcer le message que nous faisons passer aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'une journée, mais d'un processus continu qui exige des contributions actives et l'appui de toutes les parties prenantes. Pour sa part, l'Indonésie continuera de coopérer avec toutes les parties prenantes en vue de maintenir un mécanisme multilatéral robuste et efficace en ce qui concerne les essais, le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Un monde exempt d'armes nucléaires est synonyme d'un monde libre, notamment de l'apocalypse. Faisons-en sorte d'être tous libres.

M^{me} Mac Loughlin (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier,

M. le Président, d'avoir convoqué cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale et de l'occasion qui est offerte aux États Membres de célébrer la Journée internationale contre les essais nucléaires. En outre, je voudrais saluer tout particulièrement la présence et la participation à cette séance du Secrétaire général, du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et surtout de l'artiste Karipbek Kuyukov, dont les propos nous ont émus et nous ont donné matière à réflexion.

L'événement que nous commémorons aujourd'hui, à savoir l'anniversaire de la fermeture du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk, le 29 août 1991, nous offre une excellente occasion de réfléchir aux conséquences dévastatrices des essais nucléaires et à l'importance qu'il y a à parvenir à leur élimination totale et sans conditions préalables. C'est la raison pour laquelle nous félicitons la délégation kazakhe pour le nouvel élan qu'elle a imprimé à la commémoration de cette journée grâce à l'adoption, le 4 décembre 2017, de la résolution 72/51.

Nous nous félicitons du dialogue de haut niveau engagé par les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, car nous sommes convaincus que la seule solution viable est une péninsule coréenne dénucléarisée de façon transparente, vérifiable et irréversible.

Plus de 20 ans se sont écoulés depuis l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), pièce maîtresse du système international de non-prolifération nucléaire, mais le nombre de ratifications requises pour son entrée en vigueur n'a toujours pas été atteint. Il ne fait aucun doute que nous devons redoubler d'efforts pour mobiliser et identifier les ressources qui nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous nous associons à la déclaration faite par le Secrétaire général dans *Assurer notre avenir commun : Un programme de désarmement*, en ce sens que, pour que la norme contre les essais d'armes nucléaires demeure robuste, les institutions qui la soutiennent doivent entrer en vigueur sans plus attendre.

Le TICE est un outil essentiel pour limiter la production et la modernisation des armes nucléaires existantes, ainsi que la mise au point de nouveaux prototypes. Toutefois, tant que le TICE n'entrera pas en vigueur, aucun instrument juridiquement contraignant n'interdira totalement ces essais. Bien qu'elle cherche à avoir un impact positif sur

la non-prolifération, la suspension des essais nucléaires approuvée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ne peut être considérée comme un substitut acceptable à l'entrée en vigueur du TICE.

L'Argentine est profondément attachée au renforcement et à l'optimisation du système de surveillance international, ainsi que du Centre international de données du TICE. C'est pourquoi l'Argentine accueille sur son territoire six de ses stations de surveillance et prévoit d'en installer deux autres à l'avenir. Le système de surveillance international du Traité revêt une importance vitale pour mon pays, car il estime que l'interdiction doit toujours s'accompagner d'un système de vérification robuste. Aujourd'hui, grâce au système de surveillance international du TICE, les chances qu'un pays puisse effectuer des essais secrets dans le dos de la communauté internationale sont très faibles. C'est pourquoi l'énorme effort politique, juridique et économique consenti doit être couronné par l'entrée en vigueur du Traité. À cet égard, la République argentine continuera de promouvoir, comme elle l'a toujours fait, l'entrée en vigueur rapide du TICE, en appelant les États qui ne l'ont pas encore ratifié à reconsidérer leur position, contribuant ainsi à l'édification d'un monde plus sûr.

M. Bermúdez Álvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons des exposés présentés par le Président de l'Assemblée générale; le Secrétaire général; le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, M. Lassina Zerbo, et l'Ambassadeur honoraire du projet ATOM, M. Karipbek Kuyukov.

L'Uruguay, pays pacifiste et non doté d'armes nucléaires, a une tradition bien ancrée en faveur du désarmement universel et complet. Il est partie, entre autres instruments internationaux, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, dit Traité de Tlatelolco.

L'Uruguay considère que le TICE est un élément clef du désarmement et de la non-prolifération des armes nucléaires et contribue à renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'Uruguay a voté pour la résolution 2310 (2016) du Conseil de sécurité, qui commémore le vingtième anniversaire de

l'ouverture à la signature du TICE, et qui encourage son universalité et son entrée en vigueur.

La réunion d'aujourd'hui contribue aux efforts de sensibilisation aux effets des explosions nucléaires et à la nécessité d'y mettre fin, et rappelle combien il importe que ce Traité entre en vigueur sans plus tarder. Il s'agit d'une étape importante dans la promotion du désarmement et de la non-prolifération, tant horizontalement que verticalement. En même temps, c'est un instrument essentiel pour prévenir la pollution de l'environnement causée par les substances radioactives, ainsi que leurs terribles conséquences sur la santé humaine et les écosystèmes. Pour ces raisons, nous appelons une fois encore les huit États visés à l'annexe 2 du Traité qui ne l'ont pas encore fait à le signer ou à le ratifier, afin de ne pas retarder davantage son entrée en vigueur. Nous appelons également la communauté internationale à continuer de respecter les principes et obligations du Traité, même si son entrée en vigueur est toujours en suspens, puisqu'il est crucial de respecter un moratoire sur les explosions d'armes nucléaires ou sur toute autre explosion nucléaire. Nous pensons qu'il importe également de souligner qu'à la récente conférence internationale sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue à Astana, il a été fait mention de la contribution du TICE aux objectifs du développement durable et du lien existant entre désarmement et développement.

L'événement qui nous réunit aujourd'hui est l'occasion propice de réaffirmer la ferme volonté de l'Uruguay de renforcer le régime de désarmement et de non-prolifération. Conformément à cette volonté, le 25 juillet, l'Uruguay a déposé l'instrument de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, devenant ainsi le treizième pays à ratifier cet instrument important. Dans ses relations avec les autres États, l'Uruguay privilégie la coopération, la confiance mutuelle et la transparence plutôt que la confrontation, la méfiance et la course aux armements. Dans cet esprit, et conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au droit international, l'Uruguay se déclare prêt à continuer d'œuvrer à l'entrée en vigueur du TICE et à continuer ainsi de progresser vers la réalisation de l'objectif du désarmement général et complet. Ce n'est que de cette façon que nous pourrions renforcer la paix et la sécurité internationales et avancer dans l'édification d'un monde plus sûr pour tous.

M. Giacomelli Da Silva (Brésil) (*parle en anglais*) : La délégation brésilienne tient à remercier

le Président de l'Assemblée générale de la convocation de cette réunion de haut niveau, ainsi que le Secrétaire général de sa déclaration. En outre, nous voudrions féliciter la délégation kazakhe des efforts qu'elle a déployés pour sensibiliser le public à cette date importante en présentant le projet de résolution qui est devenu la résolution 72/51. Le Brésil remercie le Secrétaire exécutif, M. Lassina Zerbo, des efforts inlassables qu'il déploie et du rôle moteur qu'il joue pour promouvoir le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et sa pertinence internationale continue. Nous voudrions également exprimer notre gratitude au Secrétariat technique provisoire pour l'action importante qu'il a menée dans la mise en place du régime de vérification et pour les efforts qu'il a déployés pour parvenir à son universalisation. La crédibilité du système de vérification du TICE garantit la pertinence continue du Traité.

Le Brésil réaffirme qu'il condamne tout type d'expérience visant à mettre au point ou à moderniser des armes nucléaires, par des essais explosifs ou par tout autre moyen, notamment les essais sous-critiques. De telles activités sont contraires au but et à l'esprit du TICE. Des mesures importantes sont plus que jamais nécessaires pour garantir l'entrée en vigueur du TICE, la cessation de toutes les formes d'essais nucléaires et l'élimination totale et irréversible de tous les arsenaux nucléaires dans un délai déterminé. Pour la crédibilité et la viabilité du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires, il est essentiel de prendre l'engagement sincère de se montrer à la hauteur des objectifs du TICE. Nous devons redoubler d'efforts pour explorer toutes les options qui mèneront les huit États restants visés à l'annexe 2 à adhérer au Traité. À cet égard, je tiens à réaffirmer notre sincère gratitude aux Missions permanentes de la Belgique et de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'action qu'elles ont menée dans la coordination du processus prévu à l'article XIV à Vienne.

Il y a un peu plus d'un an, nous avons été témoins d'une avancée majeure dans le programme de désarmement nucléaire international. La conclusion des négociations sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été une victoire de l'espoir de principe sur l'apathie et les faux-fuyants. Les conséquences humanitaires, non seulement de l'emploi d'armes nucléaires, mais également des essais d'armes nucléaires, ont contribué à sensibiliser le public à l'importance du Traité. La conviction qui a poussé le Brésil à devenir le premier pays à signer le Traité

continue de guider son attachement indéfectible au Traité d'interdiction et aux valeurs qu'il représente. Ce n'est qu'en interdisant les armes nucléaires et en veillant à leur élimination transparente, vérifiable et irréversible que nous pourrions nous tourner avec confiance vers un avenir dans lequel elles ne seront plus jamais utilisées, quelles que soient les circonstances, par qui que ce soit.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président d'avoir convoqué la présente séance. Je m'associe également aux autres représentants pour remercier le Kazakhstan de ses efforts relatifs à la commémoration de la Journée internationale contre les essais nucléaires. La décision courageuse du Gouvernement kazakh de fermer tous les sites d'essais nucléaires situés sur son territoire a incontestablement marqué une avancée audacieuse et exemplaire dans la bonne direction.

La Journée internationale contre les essais nucléaires est observée en hommage aux victimes des essais nucléaires, des personnes qui ont souffert, qui souffrent et – du fait de la nature durable des retombées radioactives – qui continueront de subir les effets dévastateurs des essais nucléaires, la plupart de ces personnes n'étant pas des citoyens des pays qui ont mené ces essais. L'observation de cette journée montre également que la communauté internationale tient à protéger l'environnement des effets destructeurs de ces essais, dont la plupart ont eu lieu à l'extérieur des pays qui les ont menés. En outre, la commémoration de cette journée en tant qu'événement international témoigne du souhait de longue date de la communauté internationale de mettre fin aux essais nucléaires afin d'atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

À une époque où tous les détenteurs d'armes nucléaires prévoient de les moderniser et de les perfectionner ou de prolonger la durée de vie de leurs armes nucléaires et des installations connexes, mais aussi de mettre au point de nouvelles armes nucléaires faciles à utiliser, il est de la plus haute importance de mettre fin aux essais nucléaires. À cet égard, les États dotés d'armes nucléaires sont les premiers responsables. Ils doivent adopter des mesures pratiques pour l'arrêt total des essais d'armes nucléaires. En tant que signataire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la République islamique d'Iran est fermement convaincue que tous les essais d'armes nucléaires doivent être strictement interdits sous toutes

leurs formes, notamment les simulations par super-ordinateur et les essais sous-critiques.

Pour finir, je tiens à souligner que la réalisation du noble objectif de l'arrêt des essais nucléaires relève de notre responsabilité commune et repose sur notre persévérance, notre ténacité et notre unité. Nous devons avancer résolument dans cette voie et rester convaincus que la tâche n'est pas impossible.

M. Bin Momen (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Président d'avoir organisé cet événement de haut niveau pour commémorer et promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires. Nous apprécions les vues exprimées par le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et l'Ambassadeur honoraire du projet ATOM.

Après cinq décennies de lutte contre les essais nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) a marqué la première percée de l'humanité vers la mise en place d'un régime global et mondialement vérifiable de non-prolifération interdisant tous les essais nucléaires. Dans les 30 jours qui ont suivi son adoption, le Bangladesh, État cité à l'annexe 2, a démontré son attachement au TICE en 1996 lorsqu'il est devenu le premier État Membre d'Asie du Sud à signer et ratifier le Traité. En vertu de sa Constitution, le Bangladesh reste fermement attaché à l'objectif de l'élimination totale des armes nucléaires et à y contribuer. Nous demeurons convaincus que les armes nucléaires, la dissuasion nucléaire et le perfectionnement des armes nucléaires n'ont pas leur place dans notre politique de sécurité nationale ou notre architecture de politique étrangère. Ces considérations ont également guidé la récente décision du Bangladesh de signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le Bangladesh s'associe aux 166 États parties au TICE qui ont exhorté les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à signer ou ratifier le Traité dans les plus brefs délais. Nous sommes encouragés par la décision de la Thaïlande de ratifier le Traité. La non-ratification du TICE par les huit États encore inscrits à l'annexe 2 continue d'entraver l'entrée en vigueur du Traité et de prévenir l'interdiction permanente des essais nucléaires, quels que soient les acteurs et le lieu. Au lieu de moratoires unilatéraux volontaires sur les essais nucléaires, nous estimons que l'entrée en vigueur du Traité serait la seule garantie d'un régime juridiquement contraignant qui mettra fin à ces essais. Nous appuyons le processus relatif à l'article XIV

du Traité en vue de faciliter l'entrée en vigueur du TICE, et nous attendons avec intérêt d'examiner cette question plus en profondeur à l'occasion de la prochaine réunion qui aura lieu en marge du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir réaffirmé l'importance de l'entrée en vigueur du TICE dans le document intitulé *Assurer notre avenir commun : Un programme de désarmement*.

Nous saluons les progrès accomplis par l'OTICE dans l'édification d'un régime de vérification solide en mettant au point et en entretenant un système capable de détecter rapidement, avec fiabilité et précision, les explosions nucléaires et les événements suspects à tout endroit – dans l'air, en mer ou sous terre. Le Bangladesh accueille une station sismique auxiliaire et reste déterminé à continuer de renforcer le régime de vérification.

Pour finir, le Bangladesh salue l'annonce par la République populaire démocratique de Corée de l'arrêt de ses essais nucléaires et espère que cette annonce ouvrira la voie à la dénucléarisation générale, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Dans ce contexte, nous apprécions les nombreux engagements et annonces diplomatiques de haut niveau, et nous tenons à souligner qu'il faut y donner suite afin d'atteindre l'objectif souhaité.

M. Prieto (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie la présidence d'avoir convoqué cette séance pour commémorer la Journée internationale contre les essais nucléaires.

Le Pérou est partie à tous les instruments multilatéraux de désarmement et de non-prolifération, qui constituent un pilier de sa politique étrangère. Cela témoigne de sa volonté d'instaurer la paix et la sécurité internationales sur la base du désarmement général et complet. Conformément à sa position de principe, le Pérou est un des pays qui ont promu la création de la première zone exempte d'armes nucléaires au monde en vertu du Traité de Tlatelolco, et il a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Conformément à cette position ferme, le Pérou a été un des premiers États à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et le deuxième pays cité à l'annexe 2 à le faire. Le TICE est un instrument clef dans le contexte des efforts internationaux visant à réduire progressivement le nombre d'armes nucléaires et à prévenir la prolifération nucléaire, et il doit donc entrer en vigueur dans les plus brefs délais.

Depuis le premier essai nucléaire effectué en 1945, près de 2 000 essais de ce type ont eu lieu. Si à cette époque, le fait de posséder des armes nucléaires était considéré comme une preuve de sophistication scientifique et de puissance militaire, sans tenir compte des effets dévastateurs de ces armes sur la vie humaine, la communauté internationale est aujourd'hui consciente du fait que les armes nucléaires sont les plus destructrices de toutes les armes existantes et qu'elles sont en outre inhumaines et frappent sans discrimination.

Ce qui n'existe pas ne peut pas causer de dégâts. Les armes nucléaires ne devraient tout simplement pas exister. Mon pays continuera d'œuvrer en faveur de la réalisation de l'objectif consistant à les interdire en toutes circonstances et à les éliminer afin de prévenir leurs conséquences humanitaires. Fort de cet objectif auquel il est très attaché, mon pays a participé activement aux négociations qui ont abouti à l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous proclamons notre rejet des essais nucléaires et de tous les concepts stratégiques de défense et de sécurité qui justifient l'emploi ou la menace d'armes nucléaires.

Nous condamnons catégoriquement les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée et ses lancements illégaux de missiles balistiques, qui constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous renouvelons également notre appui à une solution politique négociée pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne pendant notre mandat au Conseil de sécurité.

Le Pérou reconnaît que, ces dernières années, des progrès ont été accomplis dans divers domaines couverts par le Traité, qui sont essentiels pour son application. Toutefois, près de 22 ans après son adoption, il n'est toujours pas entré en vigueur, et c'est là une tâche que nous endossons avec un grand sens des responsabilités, compte tenu de l'importance qu'elle revêt pour l'humanité tout entière.

Ma délégation ne saurait conclure son intervention sans lancer un appel particulier à tous les États dont la signature et la ratification sont requises pour l'entrée en vigueur du Traité, et sans dire que nous sommes disposés à encourager et soutenir toutes les mesures nécessaires aux fins de son entrée en vigueur dans les plus brefs délais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'État observateur du Saint-Siège.

Mgr Grech (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Depuis l'aube de l'ère nucléaire, le Saint-Siège n'a eu

de cesse d'appeler à une interdiction totale des armes nucléaires. En février 1943, deux ans et demi avant l'essai Trinity, le pape Pie XII avait déjà fait part de sa vive préoccupation concernant l'utilisation violente de l'énergie atomique. Après Hiroshima et Nagasaki, et après avoir observé les conséquences totalement incontrôlables et aveugles des armes nucléaires, le pape Pie XII a demandé que soit proscrite la guerre atomique. Le Saint-Siège se fait l'écho de l'appel lancé pour demander que l'humanité soit délivrée du spectre de la guerre nucléaire et, par conséquent, appuie activement toutes les initiatives tendant à parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. L'interdiction des essais nucléaires est un pas de géant fait dans ce sens.

La réunion d'aujourd'hui en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires est une affirmation importante de notre volonté commune de créer les conditions requises et de prendre les mesures nécessaires pour interdire juridiquement les essais nucléaires. C'est pourquoi le Saint-Siège continue d'appeler à l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Lorsque la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'est tenue en 2003, 168 États avaient signé le Traité et 104 autres l'avaient ratifié. Aujourd'hui, ils sont 183 à l'avoir signé et 166 à l'avoir ratifié. Ces chiffres montrent que la grande majorité des États souhaite que le TICE entre en vigueur pour qu'il soit mis fin aux essais nucléaires. L'entrée en vigueur du TICE serait un pas important en direction d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Or, ce pas est entravé par le manque d'universalité. C'est pourquoi le Saint-Siège se joint à l'appel lancé aux États dont la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur du Traité. Vingt-deux années se sont écoulées depuis que le Traité a été ouvert à la signature et à la ratification. Le TICE ne peut entrer en vigueur que s'il existe une confiance mutuelle, en particulier parmi les États dont la ratification est nécessaire pour son entrée en vigueur. Les traités de désarmement sont plus que de simples obligations juridiques; ils sont aussi des engagements moraux fondés sur la confiance entre les États et ancrés dans la confiance que les citoyens placent dans leurs gouvernements. Nous devons tous aider à instaurer et à consolider la confiance nécessaire à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. L'entrée en vigueur du TICE sera la clef de voûte de la confiance dont nous avons besoin.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 99 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.